

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		



1878.

LECTURES

DU SOIR.

LE FOYER DOMESTIQUE,

JOURNAL MENSUEL.

Littérature, Histoire, Biographies, Voyages et Légendes.

Rédigé par un Comité d'Ecrivains Catholiques.

UN MORCEAU DE
MUSIQUE
CHAQUE MOIS.

Les lettres doivent être adressées à Mr. l'Administrateur du *Foyer Domestique*, à Ottawa.

TROISIÈME ANNÉE.

OTTAWA

1er Décembre 1878.

ABONNEMENT

\$2 par An,

PAYABLE D'AVANCE

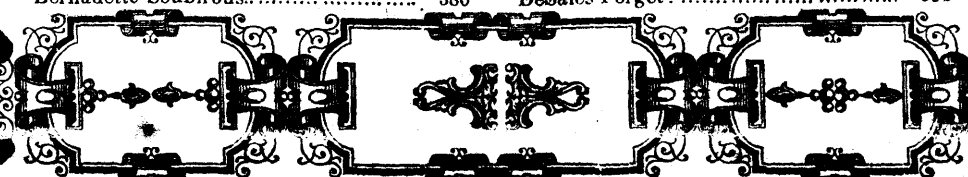
OU

\$3 dans le cours de l'année.

Les lettres d'argent doivent être enregistrées.

SOMMAIRE.

	PAGES.		PAGES.
Littérature.		Bibliographie.	
Le Loup Blanc (<i>Suite</i>), par PAUL FÉVAL.....	553	Essai sur le Droit Social Chrétien, par le R. P. PAQUIN.....	576
Forestiers et Voyageurs (Etude de Mœurs) (<i>Suite</i>) par J. C. TACHÉ.....	564	Compte rendu des Fêtes de la Réunion des anciens Elèves du Collège Joliette.....	577
Poésies.		Histoire de la <i>Banque Nationale</i> , par M. AUG. BECHARD.....	578
Noël! Noël!.....	572	Collaboration.	
Le Grand-Ménage, par J. A. BÉLANGER..	587	Célébration du 25e anniversaire de la fondation de l'Institut-Canadien-Français d'Ottawa (<i>Suite</i>).....	581
Beaux-Arts.		Variétés.	
Etudes sur les Beaux-Arts (<i>Suite</i>), par G. SMITH.....	570	Influence d'une épouse chrétienne.....	582
Musique.		Espoir et Murmure.....	583
Valse, par M. GUST. SMITH.....	568	Le Pauvre et l'Enfant, par P. J. STAHL..	586
Archéologie.		Le bon Curé.....	588
Monument d'un Canadien-Français en Orégon.....	588	Maximes et Pensées.	
Histoire.		Diverses Pensées.....	564—576—590
Eloge Historique de la Sœur Marguerite Bourgeoise (<i>Suite</i>), par l'abbé Sausseret.....	573	Mélanges.	
Biographies.		Arrivée du Marquis de Lorne et de la Princesse Louise en Canada.....	589
<i>Galerie des Hommes Illustres:</i>		A méditer.—Les Lectures.....	589
L'hon. B. Joliette, par L. A. MCCOX-VILLE.....	578	Avis Important.....	590
<i>Galerie des Femmes Célèbres:</i>		Prime de 1879.....	591
Bernadette Soubirous.....	580	Nécrologies.	
		L'hon. Louis Renaud.....	591
		DeSales Forget.....	592



Bulletin des Annonces.

Comme le **Foyer Domestique** pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec, et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le **COUVERT DU FOYER** les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la 1ère insertion, soit \$2.00 pour un carré de 20 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

ENFIN !

Nous avons atteint les plus bas prix. Nos **Orgues** et nos **Pianos** entièrement neufs et garantis pour cinq ans, sont à la portée de tous les bourses

LES

Meilleurs Instruments,
AUX PRIX
LES PLUS RÉDUITS.

Pianos et Orgues
de la Maison

“ **CORNISH** ”

L'élasticité de touche, la pureté du son et la beauté de construction de ces instruments ne peuvent être surpassées.

Il ne vous en coutera rien

pour les essayer. Nous les envoyons à l'épreuve pour dix ou quinze jours et nous payons le transport, aller et retour s'ils ne sont pas tels que nous les représentons. Nous ne vous demandons pas d'argent, avant que vous n'ayez constaté que l'instrument est bien tel que nous le décrivons. Demandez-nous notre nouveau catalogue illustré.

CORNISH & Cie.

Washington, New Jersey.

AVIS IMPORTANT.

On peut obtenir les Instruments ci-dessus mentionnés, par l'entremise de l'Administration du **Foyer Domestique**, à des conditions très libérales, tant pour la facilité des paiements que pour le prix.

Ottawa, 1er Septembre 1878.

VICTOR

Sewing Machine

Une de ces célèbres machines à coudre est en vente au Bureau du **Foyer Domestique**, pour \$45, valant au moins

On exigera \$18.00 comptant et la balance payable \$4 par mois.
S'adresser à cette Imprimerie.

Les Machines à Coudre

SINGER

281 Rue Notre-Dame,

Montreal.

La nouvelle *Machine à coudre des Familles* de la Compagnie manufacturière **SINGER** dépasse toute concurrence, et le meilleur éloge qu'on en puisse faire est de constater le nombre considérable de Machines à coudre vendu durant ces quelques dernières années, savoir :

En 1871,	la vente fut de	181,260
En 1872	do do	219,758
En 1873	do do	232,444
En 1874	do do	241,679
En 1875	do do	249,852

Ce simple aperçu fait assez voir combien les *Machines à coudre* de la fabrique **SINGER** sont populaires, puisque la vente va toujours en augmentant, chaque année.

Cette nouvelle *Machine à coudre des Familles* peut exécuter une quantité d'ouvrage que l'on croyait autrefois impossible de faire à la machine. Nous prétendons et sommes en mesure de prouver que c'est la moins chère, la plus belle, la plus délicatement arrangée, la plus parfaitement agencée, la plus facile et la moins fatigante à manœuvrer de toutes les machines à coudre des familles. Elle est remarquable non seulement pour l'étendue et la variété de sa couture, mais aussi à raison de la diversité des tissus avec lesquels elle exécute des coutures également faciles et parfaites, car on peut employer le cordonnet de soie, le fil de toile ou de coton, tenu ou épais, et dans tous les cas on obtient le *point élastique fermé intérieurement*, égal des deux côtés de l'étoile cousue. Ainsi l'on peut coudre du castor ou du cuir, avec beaucoup de solidité et une parfaite uniformité de points; et le moment d'après cet instrument infatigable peut être ajusté pour de fins travaux sur la gaze ou les fils de la Vierge, ou pour remplir la tarlatane, ou pour froncer, ou pour presque tous les autres ouvrages exécutables avec des doigts agiles.

Quelle que soit l'espèce de la machine des familles, elle est livrée (sans augmentation de prix) avec un *Ourléur et Tresseur*, un *Tournevis*, un *Bidon* plein d'huile, une douzaine d'*Aiguilles* assorties, une *Aiguille plaquée* extra, et des *Instructions* pour se servir de la machine à coudre.

Pour plus amples détails, voyez nos *Circulaires* illustrées, que nous fournissons sur demande.

En commandant l'achat des machines, il faut indiquer leur *Espèce* et leur *Prix* assez clairement pour prévenir toute possibilité d'erreur. Toute commande doit être accompagnée du montant du prix, à moins que l'acheteur ne préfère payer sur livraison, quand l'expédition est faite par l'Express.

281, Rue Notre-Dame,
MONTREAL.

MACHINES A COUDRE

DE

WHEELER & WILSON.

Nos. 1 et 3, Place d'Armes,
MONTREAL.

Médailles obtenues des *Grandes Expositions Universelles de Londres* (1862) *Paris* (1867), *Vienne* (1873), et *Philadelphie* (1877).

Les Machines à coudre de Wheeler & Wilson sont adaptées à toutes sortes de couture de famille, habillements militaires et pour l'usage des couturières, Modistes, Tailleurs, Manufacturiers de Chemises, Collets, Basques, Manteaux, Mantilles, Vêtements, Chapeaux, Bonnets, Corsets, Chaussures, Parapluies, Parasols, etc. Ils travaillent aussi bien la Soie, la Toile, la Laine et le Coton, avec du fil de soie, de coton ou de toile. Ils cousent, piquent, plissent, ourlent, rabattent, cordent, braident, bordent et exécutent toutes sortes de coutures, faisant un beau point sur les deux côtés de l'article cousu.

Les Qualités qui les recommandent sont :

1. Beauté et excellence du point, semblable sur les deux côtés de l'objet cousu.
2. Force, fermeté et durabilité du point, qui ne s'effilera ni se découtera.
3. Economie du fil.
4. Application d'un rang large au besoin et suivant les matériaux.
5. Solidité et élégance de modèle et de perfection.
6. Simplicité et perfectionnement de construction.
7. Rapidité, facilité d'opération et de direction, et tranquillité de mouvement.

S'il y avait quelque inconvénient pour l'acheteur à visiter les salles de vente, l'ordre pourrait être envoyé au bureau et il sera rempli fidèlement, comme si le choix avait été fait personnellement.

Les Machines sont envoyées dans toutes les parties du pays avec instruction entière qui permettra à la personne la moins expérimentée d'opérer sans aucun trouble ou difficulté.

L'argent en fonds courants ou une traite doit accompagner l'ordre. Cependant les machines peuvent être envoyées, le paiement devant être collecté sur livraison, s'il y a assurance satisfaisante qu'il sera fait alors. Les intérêts de la Compagnie ne cédant la place à aucun acheteur de machine, dans leurs opérations pleines de succès, elle se tient prêt à donner toute assistance nécessaire aux pratiques, par correspondance ou autrement, pour notre fidélité à cet égard nous en appelons aux milliers qui se servent de nos machines.

Nous adressons nos catalogues illustrés à tous ceux qui en font la demande. S'adresser à l'Agent

Nos. 1 ET 3, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

C. B. MAJOR,

AVOCAT,
PAPINEAUVILLE, P. Q.

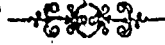
Abonnement.

Ce Journal paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 48 pages, double colonne. Le prix de l'abonnement est fixé comme suit :

CANADA.....\$2.00
 ETATS-UNIS...\$2.20
 EUROPE.....\$4.00
 (payable d'avance.)

Pour ceux qui ne se conformeront point à cette règle, l'abonnement est de \$5.00, payable à la fin de l'année.

DIEU.—PATRIE.—FAMILLE.



LE

FOYER DOMESTIQUE.

JOURNAL MENSUEL.

Administration.

Tout ce qui concerne la rédaction ainsi que la correspondance se rattachant aux abonnements, envoi d'argent, annonces, impressions, &c., &c. doit être adressé à Mr. l'ADMINISTRATEUR du Foyer Domestique, à Ottawa, franc de port. Les lettres d'argent enregistrées.

Littérature Histoire, Beaux-Arts, Biographies, Voyages et Légendes.

Littérature.

LE LOUP-BLANC

PAR

PAUL FEVAL.

PROLOGUE.

(Suite.)

V.

Le creux d'un chêne.



U centre de la Fosse-aux-Loups s'élevait un chêne de dimensions colossales. Il étageait ses hautes et noueuses racines sur le plan incliné de la rampe; ses branches, grosses comme des arbres ordinaires, radiaient en tous sens et formaient en quelque sorte la clef de la voûte de verdure qui recouvrait cette partie du ravin.

Il courait dans le pays sur cet arbre géant et sur les deux tours qui couron-

naient la rampe méridionale du ravin divers bruits traditionnels. On disait, entre autres choses, que l'arbre s'élevait directement au-dessus d'un vaste souterrain dont l'entrée devait se trouver dans les fondations de l'une des deux tours, ou bien encore sur le versant opposé de la montée, au milieu des tranchées ou pans de murailles dont nous avons parlé.

Personne, et c'est bien là le caractère propre de l'apathie bretonne, n'avait songé jamais à vérifier cet on-dit; à cause de cela, tout le monde était persuadé de son exactitude.

Les opinions étaient seulement partagées sur l'origine de ces souterrains, que, de mémoire d'homme, nul n'avait explorés. Les uns prétendaient que c'étaient tout simplement d'anciens puits d'où l'on retirait autrefois du minerai de fer; les autres, repoussant cette hypothèse trop simple, affirmaient que ces caves sans limites couraient en tous sens sous la forêt et rejoignaient celles du manoir de Bouëxis, où la tradition plaçait un des centres de résistance au contrat d'Union, du temps de la bonne duchesse Anne, cette princesse si populaire en Bretagne, dont les actes sont maudits et dont la mémoire est adorée.

Dans cette seconde hypothèse, le souterrain aurait été un refuge ou un lieu d'assemblée pour les premiers conjurés qui, dans la Haute-Bretagne, portèrent le nom de Frères bretons, sous le règne de Louis XII.

Quoi qu'il en soit, quiconque eût douté de l'existence de ces caves aurait été regardé comme un ignorant ou un insensé.

Aucune trace n'accusait néanmoins leur voisinage, et il fallait qu'elles fus-

sent situées à une grande profondeur, car le chêne atteignait presque le fond du ravin, et ses racines devaient percer au loin le sol.

La circonférence du tronc était énorme, et bien que nul signe de décrépitude ne se montrât dans son vivace feuillage le vieil arbre, complètement dépourvu de moëlle et de cœur, ne se soutenait plus que par l'aubier et l'écorce.

Deux larges trous donnaient passage à l'intérieur, qui formant une véritable salle où dix hommes auraient pu s'asseoir à l'aise.

Ce fut au pied de ce chêne que M. de La Tremlays rejoignit son écuyer.

Nicolas Treml était soucieux. Les pensées qui se pressaient dans son cœur se reflétaient sur son austère visage. Jude était vêtu et armé comme pour un long voyage. A l'approche de son maître, il se leva et montra du doigt le coffret de fer.

—C'est bien, dit Nicolas Treml.

Il se mit à genoux près du coffret dont il fit jouer la serrure. Puis, tirant de son sein le parchemin signé par Hervé de Vaunoy, il le cacha sous les pièces d'or.

—Comme cela, murmurait-il en refermant le coffre, pauvres ou riches, les Treml pourront réclamer leur héritage, et la trahison sera vaincue... si trahison il y a.

Jude ne comprenait point et demeurait immobile, prêt à exécuter un ordre, quel qu'il fût, mais ne se souciant point de le devancer.

Jude était un homme de robuste taille et de visage durement accentué. Ses pommettes anguleuses saillaient brusquement hors du contour de sa joue et donnaient à ses traits ce caractère de rudesse que présente souvent le type breton.

Il portait les cheveux longs et sa barbe grisonnante s'enroulait en épais collier autour de son cou.

Son costume, de même que celui de M. Nicolas, eût été fort à la mode cent ans auparavant, et, à la longueur mesurée de sa rapière à garde de fer, on pouvait croire que le temps des chevaliers errants et des hauberts d'acier n'était point passé depuis des siècles.

C'est que, en Bretagne, le temps ne vole point, il marche ; ses ailes se détrempe et s'alourdissent au brumeux

contact de l'atmosphère armoricaine. Les coutumes enchérissent sur le temps ; elles restent immobiles. Il y a encore, au moment où nous écrivons ces lignes, entre Paris et telle ville du pays de Léon, de la Cornouaille ou de l'évêché de Rennes, la même distance qui existe entre le moyen âge et notre ère, entre la résine et le gaz, entre le coche et la vapeur,—mais aussi entre la croyance et le doute, entre la poésie et la prose, entre les flèches à jour d'une cathédrale et les toits bâtards des temples de l'argent.

Au moral. Jude était une de ces honnêtes natures façonnées à la soumission passive, et qui ont, dès l'enfance, inféodé leur vouloir à une volonté suzeraine. Jude obéissait ; c'était son rôle et sa vocation ; mais son obéissance était dévouement et non point servilité. On ne conçoit plus guère de nos jours ces contrats tacites et irrévocables qui faisaient du maître et du serviteur un seul tout, possédant deux forces d'hommes au service d'une volonté unique.

Domesticité emporte l'idée d'abjection, et, juste ou non, cette idée pèse sur toute une classe de notre société ; mais, à ces époques où le vasselage organisé remontait du serf au souverain par tous les échelons d'un système complet et sans lacunes, le valet était à son seigneur ce que son seigneur était au roi. Il y avait proportion, par conséquent comparaison, et toute comparaison exclut le dédain.

En des temps plus éloignés de nous et lorsque la chevalerie était encore une vérité, les fils de preux ne chausaient point les éperons de plein droit ; il leur fallait porter la lance d'autrui avant de mettre une devise à leur écu, et c'était par les épreuves d'une domesticité véritable qu'ils devaient passer pour arriver au titre le plus splendide dont jamais vaillant homme ait été revêtu : celui de chevalier.

Or, comme nous l'avons dit, les mœurs sont stationnaires en Bretagne et les souvenirs vivaces. Au commencement du siècle qui vit compiler l'encyclopédie et dresser un piédestal à Voltaire, les rites féodaux n'étaient point oubliés en Bretagne, au "pays des pierres et des mers". Les gentils-hommes, qui ne perdaient jamais de vue les cheminées de leurs manoirs, n'avaient pu changer de peau au con-

tact des idées nouvelles. Les vassaux étaient des vassaux dans toute la force du mot, c'est-à-dire des termes de la grande progression féodale.

Les valets étaient des "petits vassaux (1)".

On ne doit point s'étonner si nous faisons une différence entre Jude et un serviteur à gages de notre époque. Nous restons dans la vérité. Jude tout disposé qu'il était à obéir passivement et sans discussion, gardait entière sa dignité d'homme. Son obéissance avait la même source, sinon la même portée, que le dévouement d'un haut baron à la personne du roi.

Lorsque M. de La Tremlays eut refermé le coffret à double tour, il jeta autour de lui un regard inquiet.

—Sommes-nous seuls, demanda-t-il à voix basse, bien seuls ?

Jude fit une minutieuse battue dans les buissons environnants.

—Nous sommes seuls, répondit-il.

—C'est que, poursuivit le vieux gentilhomme en plaçant sa main étendue sur le coffret de fer, la vie et la fortune de Treml sont là-dedans, mon homme. Voici mon secret, l'espoir de ma race, la compensation de mon sacrifice, et mon plus cher ami courrait danger de mort s'il me surprenait ici à cette heure.

—Dois-je me retirer ? demanda Jude.

—Non, tu es à moi et tu es moi, Je sais que tu mourrais avant de trahir.

Jude mit la main sur son cœur.

—Vous êtes seul, répéta-t-il.

M. de La Tremlays jeta un second regard aux taillis d'alentour. Puis il leva les yeux vers la rampe.

—Qu'est-ce que cela ? dit-il en apercevant derrière les tours ruinées la loge de Mathieu Blanc.

—Ce n'est rien, répondit Jude. Le mouton blanc dort et son père se meurt.

Un nuage passa sur le front du vieux gentilhomme.

—Jean Blanc ! murmura-t-il.

Le souvenir de la scène de la veille traversa son esprit comme un mauvais présage.

—Le pauvre gars, dit Jude, n'est point aimé de maître Alain. Dieu sait ce qu'il deviendra en notre absence !

Nicolas Treml tendit sa bourse à

Jude qui comprit et la lança comme une fronde par-dessus les arbres. La bourse, adroitement dirigée, alla tomber juste au seuil de la loge.

—Et maintenant, à l'ouvrage, dit le vieux gentilhomme.

Avec l'aide de Jude, il porta le coffret de fer dans le creux du chêne. Ce lieu servait de magasin à Jean Blanc et contenait ses outils en même temps que plusieurs bottes de branches de châtaigner prêtes à être fendues.

Jude prit un pic et commença à creuser.

Après une heure d'un travail qui fut rude à cause de la nature du sol, tout veiné de racines, le coffret fut enfoui et recouvert de terre. Jude foula le sol et rétablit si adroitement les choses dans leur état primitif qu'il eût fallu trahison préalable pour soupçonner que la terre eût été remuée.

Le soleil montait et jetait déjà ses rayons par-dessus les cimes.

—En route ! dit Nicolas Treml. Le chemin est long et j'ai grande hâte.

Le maître et le serviteur remontèrent la rampe à pas précipités.

Ce fut à ce moment que Jean sortit de la loge et les aperçut. Doué comme il l'était d'une agilité merveilleuse, il bondit le long de la descente et atteignit bientôt l'endroit du fourré où M. de La Tremlays avait disparu. Mais il tâtonna dans le taillis, et lorsqu'il arriva dans la route frayée il entendit au loin le galop de deux chevaux.

Il s'élança de nouveau. Les chevaux allaient comme le vent ; quoi qu'il put faire, il ne gagnait point de terrain. Alors, par une inspiration soudaine, il gravit un chêne avec la prestesse d'un écureuil et gagna le sommet en quelques secondes. Il put voir alors les deux chevaux qui couraient dans la direction de Fougères.

—Monsieur Nicolas ! cria-t-il d'une voix désespérée.

Le vieux gentilhomme se retourna, mais il ne s'arrêta point.

Jean Blanc se fit un porte-voix de ses deux mains et entonna le chant d'Arthur de Bretagne.

Un instant il put croire que ce naïf expédient produirait l'effet qu'il en attendait.

Nicolas Treml s'arrêta indécis, mais bientôt, passant la main sur son front comme pour chasser une dernière

(1. Valet, — *vaslet* (vas selet).

hésitation, il enfonça ses éperons dans le ventre de son cheval.

Jean Blanc descendit et regagna silencieusement la Fosse-aux-Loups.

Auprès du seuil de la loge, il vit briller un objet aux rayons du soleil. C'était la bourse du vieux seigneur.

Une larme vint dans les yeux de Jean Blanc.

—Dieu le conduise! murmura-t-il. Il est bon, il croit bien faire.

Il s'assit sur le seuil et demeura pensif.

—Pauvre petit monsieur Georges! dit-il après un long silence; seul, aux mains de ce Vaunoy qui ne croit pas en Dieu!

Il fit encore une pause, puis il ajouta:

—Ils m'appellent le mouton blanc... Je suis le mouton et cet homme est le loup: mauvaise bataille! le loup a ses dents: si les dents me poussaient... le mouton se ferait loup pour défendre ou venger ceux qu'il aime. Qui vivra verra!

VI.

Le voyage.

La dernière voix que Nicolas Trembl entendit sur ses domaines fut celle de Jean Blanc, dont le chant mélancolique le saluait au départ comme un menaçant augure. Il fallut au vieux gentilhomme toute sa force d'âme et cette obstination qui est le propre du caractère breton pour vaincre les tristesses qui vinrent assaillir son cœur.

Il repoussa loin de lui l'image de Georges et continua sa route.

Il ne voulait point que l'on connût son itinéraire, car, après avoir fait deux lieues dans la direction du Coësson et de la mer, il revint brusquement sur ses pas, tourna Vitré dont la noire citadelle absorbait les rayons du soleil de midi, et gagna le chemin de Laval, en laissant sur sa droite les belles prairies où serpente le ruisseau qui s'appelle déjà la Vilaine.

Entre Laval et Vitré, un peu au-dessous du bourg d'Ernée, qui joua, quatre-vingts ans plus tard, un grand rôle dans les guerres de la chouannerie, s'élevaient, sur un petit tertre, deux tronçons de poteaux dont les têtes avaient été coupées.

Ces deux poteaux se dressaient à six

toises l'un de l'autre, séparés par deux tranchées entre lesquelles on voyait encore les débris vermoulus d'une arrière.

Nicolas Trembl arrêta son cheval et se découvrit. Jude Leker l'imita.

—Quelques pas encore, dit M. de La Tremblays, et nous serons sur la terre ennemie, la terre de France. Pendant que nos pieds touchent encore le sol de la patrie, il nous faut dire un *Ave* à Notre-Dame de Mi-forêt.

Tous deux récitèrent l'oraison latine.

—Autrefois, reprit le vieux gentilhomme, ces poteaux avaient une tête. Celui-ci portait l'écusson d'hermine timbré d'une couronne ducale. L'autre portait d'azur à trois fleurs de lis d'or. De ce côté-ci de la barrière, il y avait un homme d'armes breton; de l'autre, un homme d'armes français. Les soldats se regardaient en face; les emblèmes se dressaient fièrement à longueur de lance: Dreux et Valois étaient égaux.

—C'était un glorieux temps, monsieur Nicolas! soupira Jude.

—Dreux n'est plus, continua Trembl dont la voix tremblait, et la Bretagne est une province française. Mais Dieu est juste; il rendra mon bras fort. Marchons!

Ils franchirent l'ancienne limite des deux États et continuèrent leur route en silence.

Le voyage fut long. Ils virent d'abord Laval, ancien fief de La Trémoille; Mayenne, qui donna son nom au plus gros des ligueurs; Alençon, qui fut l'apanage des fils de la France.

Dans chacune de ces villes ils s'arrêtaient le temps de faire reposer leurs chevaux. Puis ils repartaient en hâte.

—Où allons-nous? se demandait parfois Jude Leker.

Mais il ne faisait point cette question tout haut. S'il plaisait à Nicolas Trembl de taire le but de ce voyage, ce n'était point à lui, Jude, qu'il appartenait de surprendre ce secret.

Son incertitude ne devait pas durer longtemps désormais. Ils traversèrent Mortagne, puis Verneuil, puis Dreux, et, le matin du sixième jour, ils franchirent la grille dorée du parc de Versailles.

Versailles était abandonné déjà, mais ses blancs perrons de marbre avaient

encore le brillant éclat des jours de sa gloire.

Statues, colonnades, urnes antiques et riches frontons gardaient leur splendeur du dernier règne. Il y avait si peu de temps que durait le veuvage de la cité royale ! Le sable des allées ne conservait-il pas encore les traces des mules de satin et des hauts talons vermillonnés ?

N'y avait-il pas encore des fleurs dans les vases, des strophes gravées sur l'écorce des arbres, des jets de cristal dans la bouche souriante des naïades de bronze ?

Hélas ! le veuvage a continué trop longtemps ; les fleurs se sont flétries ; bronzes et marbres ont pris l'austère beauté des œuvres d'un autre âge ; il n'y a plus ni chants, ni joies. C'est au passé qu'il faut dire avec le poète, pleurant les grandeurs de la monarchie :

Oh ! que Versailles était superbe
 Dans ces jours purs de tout affront,
 Où les prospérités en gerbes
 S'épanouissaient sur son front !
 Là tout faste était sans mesure,
 Là chaque arbre avait sa parure,
 Là chaque homme avait sa dorure :
 Tout du maître suivait la loi ;
 Comme au même but vont cent routes.
 Là les grandeurs abondaient toutes,
 L'Olympe ne pendait aux voûtes
 Que pour compléter le grand roi.

Nicolas Treml et son écuyer n'étaient point gens, il faut le dire, à s'occuper beaucoup de sculptures ou de jets d'eau. Ils jetèrent chemin faisant un regard distraît sur tous ces dieux de pierre qui souriaient, jouaient de la flûte ou dansaient couronnés de raisins, puis ils passèrent.

Après avoir marché quelques heures encore, ils trouvèrent la Seine.

— Paris est-il encore bien loin ? demanda Nicolas Treml à un bourgeois qui, monté sur son bidet, tenait le bas de la chaussée.

Le bourgeois se retourna et tendit son bras vers l'est. M. de La Tremblays, suivant ce geste, aperçut à l'horizon un point lumineux. C'était l'or tout neuf du dôme des Invalides qui lui renvoyait les rayons du soleil levant.

— Courage, ami ! dit-il à Jude, voici le terme de notre pèlerinage.

Jude répondit :

— C'est bien.

Si les chevaux avaient su parler, ils auraient sans doute manifesté leur satisfaction d'une manière plus explicite.

En entrant dans la ville, Nicolas Treml se fit indiquer le palais du régent et piqua des deux pour y arriver plus vite. Une sorte de fièvre semblait s'être emparée de lui. Jude le suivait pas à pas. La figure du bon serviteur trahissait cette fois une curiosité puissante. Par le fait, que pouvait vouloir au régent M. de La Tremblays ?

Ce dernier descendit de cheval à la porte du Palais-Royal. Il voulut entrer ; les valets lui barrèrent le passage.

— Allez dire à Philippe d'Orléans, dit-il, que Nicolas Treml veut l'entretenir.

Les valets regardèrent le costume gothique du vieux gentilhomme qui disparaissait littéralement sous une épaisse couche de poussière, et tournèrent le dos en éclatant de rire.

Le plus courtois d'entre eux répondit du bout des lèvres :

— S. A. R. est à son château de Villers-Cotterets.

M. de La Tremblays se remit en selle.

— Quelqu'un de vous, dit-il, veut-il me conduire à ce château ?

La livrée du régent redoubla ses rires dédaigneux.

— Mon brave homme, s'écria-t-on, les gens de votre sorte ne sont point admis au château de Villers-Cotterets.

— C'est le paysan du Danube ! chuchota un valet de pied.

— C'est plutôt, répliqua un coureur, le Juif-Errant qui aura volé sur sa route un domestique et une haridelle !

— C'est don Quichotte !

— C'est M. de La Palisse !

Jude mit la main sur la garde de sa grande épée, mais son maître le retint d'un geste et tourna bride : l'insulte qui vient de trop bas s'arrête en chemin et n'est point entendue.

M. de La Tremblays fit halte dans une hôtellerie qui portait pour enseigne les armes de Bretagne. Sans prendre le temps de se débouter, il manda le maître et lui ordonna de trouver un guide qui pût le conduire sur l'heure à Villers-Cotterets.

L'étonnement de Jude était au comble. Sa curiosité, refoulée, l'étouffait. Enfin, n'y pouvant plus tenir, il prit la parole.

— Monsieur Nicolas, dit-il timidement, vous avez donc grand désir de voir ce Philippe d'Orléans ?

—Tu me le demandes ! s'écria Nicolas Trembl avec énergie.

Cette réponse porta la surprise de Jude au delà de toutes bornes.

—Que je meure ! murmura-t-il en se parlant à lui-même, si je sais ce que notre monsieur peut vouloir au régent !

Nicolas Trembl entendit, saisit le bras de son écuyer et dit :

—Je veux le tuer !

Jude se reprocha de n'avoir point deviné une chose si naturelle.

—A la bonne heure ! dit-il ; c'est bien.

Et il reprit sa tranquillité habituelle.

A ce moment, l'hôte reparut avec un guide.

VII.

La forêt de Villers-Cotterets.

La magnifique maison de plaisance du régent Philippe d'Orléans avait ce jour-là un aspect plus joyeux encore que d'habitude. On voyait les palefreniers s'empressez autour des carrosses attelés. Les chevaux de selle piaffaient et se démenaient comme pour appeler leurs maîtres, et toute une armée de pages, coureurs et laquais à brillantes livrées encombraient les abords du perron.

Le régent était encore à table. Dès que le repas fut fini, courtisans et belles dames descendirent à flots de velours et de satin, le grand perron du château. Aussitôt les carrosses s'émaillèrent de gracieux visages, les chevaux de selle dansèrent sous leurs cavaliers, et la grande porte de la cour s'ouvrit.

Par extraordinaire, Philippe d'Orléans n'avait pas pris place dans son carrosse. Il essayait un magnifique cheval que lui avait envoyé la reine Anne d'Angleterre, présent qu'il appréciait surtout à cause de son origine britannique, car le régent était Anglais de cœur.

Tous les historiens s'accordent à dire que Philippe d'Orléans avait un fort beau visage ; ses portraits d'ailleurs en font foi. Quand il voulait bien mettre de côté ses allures abandonnées, on reconnaissait en lui le descendant des rois, et il pouvait faire figure de prince.

Ce jour-là, se trouvant d'humeur gaillarde, il se mit en selle avec aisance, et tout aussitôt la calvalcade s'ébranla.

Entre la sauvage forêt de Rennes et les massifs artistement percés de Villers-Cotterets, il y avait plein contraste. C'étaient bien encore ici de grands bois à l'opaque ombrage, des chênes haut lancés, des couverts à égarer une armée, mais la main de l'homme se faisait partout sentir.

Il fait bon pour une terre être domaine de prince. Lorsque la main du maître peut ne point ménager l'or, la nature se façonne et s'embellit sans rien perdre de son agreste splendeur. Tantôt les larges allées se déroulaient en méandres capricieux et ménagés comme à plaisir, tantôt elles alignaient à perte de vue leurs doubles rangées de troncs sveltes et semblaient une immense colonnade supportant une voûte de verdure.

Entre les deux paysages, il faut le dire, l'avantage ne restait point à la Bretagne.

La forêt de Villers-Cotterets fourmille de sites admirables. En descendant les ombreux sentiers qui mènent à la vallée, on songe au paradis terrestre ; lorsqu'on regarde les hauteurs, l'horizon s'étend et acquiert cette largeur qui manque presque toujours aux paysages bretons.

Et d'ailleurs la pauvre forêt de Rennes ne saurait opposer que quelques gentilhommières inconnues ou le clocher ignoré d'une église de village au royal château bâti par les Valois et à la noble abbaye de Prémontré.

Il y avait une heure que la cavalcade avait quitté l'avenue de Villers-Cotterets ; elle avançait lentement : les gentilshommes caracolaient aux portières des carrosses qui roulaient sans bruit sur le gazon des allées. Philippe d'Orléans causait avec Mme de Carnavalet par la portière.

Tout à coup, à un détour de la route, deux cavaliers apparurent et se posèrent au milieu du chemin, de manière à barrer le passage.

C'étaient deux hommes de haute taille et d'athlétique carrure. Leur costume, qui ne ressemblait en rien à celui de l'époque, était gris de poussière.

Le plus vieux de ces deux inconnus se tourna vers un paysan monté sur un

bidet qui lui servait de guide et se tenait à distance respectueuse, et lui demanda tout haut :

—Lequel de ces gens est le duc d'Orléans ?

Le paysan montra du doigt le prince et s'enfuit.

L'inconnu poussa droit au régent qui recula instinctivement et porta la main à son épée. Les courtisans, un instant paralysés par la surprise, se jetèrent au-devant de leur maître.

Quelques dames songèrent d'abord à s'évanouir, mais elles reprirent leurs sens parce que la scène promettait d'être curieuse.

—Qui êtes-vous ? demanda le régent après le premier moment de silence.

—Je suis Nicolas Trembl de La Tremblays, seigneur de Bouëxis-en-Forêt, répondit le nouveau venu.

—Et que voulez-vous ?

—Me battre en combat singulier contre le régent de France !

Ces étranges paroles furent prononcées d'un ton grave et ferme, exempt de toute fanfaronnade.

Les courtisans se regardèrent. Un muet sourire vint à leurs lèvres. Les dames étaient puissamment intéressées : elles contemplaient cela comme on suit une représentation dramatique.

C'était en effet un spectacle singulier et fait pour étonner que ces deux hommes, débris d'un autre siècle, mais débris vigoureux, menaçants, intrépides, au milieu de ces visages fardés, — que ces longues épées à garde de fer parmi ces rapières de parade, — que ces pourpoints de gros drap, sans rubans ni broderies, au milieu de tout cet or et de tout ce velours.

On eût dit que la Bretagne du xve siècle sortait du tombeau et venait demander raison de conquête aux arrières neveux des conquérants.

Philippe d'Orléans avait senti d'abord un mouvement d'inquiétude, mais dix gentilshommes le séparaient maintenant du vieux Breton. Il oublia sa passagère frayeur.

—Ce bonhomme est fou, dit-il en riant ; il fera peur à nos dames. Qu'on le chasse !

L'ordre était explicite, mais la rapière de M. Nicolas était longue. Les gentilshommes ne se pressaient point d'attaquer.

Le vieux Breton ôta lentement son

gant de peau de buffle qui pouvait bien peser une demi-livre.

—Il faut en finir ! murmura le régent avec impatience.

—Il faut en finir ! répéta gravement Nicolas Trembl. On m'avait dit que le sang de Bourbon était un sang héroïque ; mais la renommée est menteuse, je le vois, ou bien la branche aînée a gardé tout entier l'héritage de vaillance. Philippe d'Orléans, régent de France, pour la seconde fois, moi, gentilhomme comme toi, je te provoque au combat !

Ce disant, M. de La Tremblays dégaina.

MM. les courtisans en firent autant. Les dames trouvaient que la comédie marchait à souhait.

—Soyez témoins ! reprit Nicolas Trembl d'une voix haute et solennelle ; ne pouvant accuser le roi qui est un enfant, j'accuse le régent de France de tenir en servage la province de Bretagne, laquelle est libre de droit. Pour prouver la vérité de mon dire, j'offre le combat à outrance et sans merci. Si Dieu permet que je succombe, la Bretagne n'aura perdu qu'un de ses enfants. Si je suis vainqueur, elle recouvrera ses légitimes privilèges.

—Un combat champ clos ! murmuraient ces messieurs qui commençaient à s'amuser de l'aventure. Un jugement de Dieu entre Son Altesse Royale et M. Nicolas ! l'idée vaut quelque chose !

Le régent ne riait plus.

Quant aux dames, saisies par le côté romanesque de l'aventure, elles admiraient maintenant l'austère visage du vieillard et prenaient peut-être parti pour sa barbe blanche.

Mme la duchesse de Berry dit à l'oreille de Riom qui était à la portière :

—Quel beau vieux fou !

—Eh bien ! reprit encore Nicolas Trembl dont l'œil s'allumait d'indignation, régent de France, vous ne répondez pas !

Un silence suivit ces paroles. Chacun eut le pressentiment d'un événement extraordinaire. Au moment où le régent ouvrait la bouche pour ordonner définitivement à sa suite d'écartier le vieux Breton, celui-ci le prévint et se tourna vers son écuyer.

—Fais ranger ces gens ! dit-il froidement.

Jude poussa son robuste cheval au

milieu du flot des courtisans qui, refoulés avec une irrésistible vigueur, se rejetèrent à droite et à gauche.

Durant une seconde—une seule,—Philippe d'Orléans et Nicolas Trembl se trouvèrent face à face. Ce court espace de temps suffit au vieillard qui, levant son massif gant de buffle, en frappa le régent de France en plein visage et cria d'une voix retentissante :

—Pour la Bretagne !

Trente épées menaçèrent au même instant sa poitrine. Les dames purent s'évanouir.—Le dévouement surpassait toute attente.

En recevant ce sanglant outrage, Philippe d'Orléans avait pâli. Il mit l'épée à la main comme le dernier de ses gentilhommes et se précipita vers l'agresseur.

Mais il s'arrêta en chemin. La colère avait peu de prise sur cette nature où la tête dominait complètement le cœur. Il revint vers les princesses pour calmer leur frayeur.

Pendant cela, un combat inégal et dont l'issue ne pouvait rester douteuse s'était engagé entre les deux Bretons et la suite de Son Altesse Royale. Ces messieurs de la suite du régent qui, pour être de joyeux compagnons, n'en étaient pas moins de galants hommes, essayaient de désarmer leurs adversaires et non point de les tuer. Au bout de quelques minutes, Nicolas Trembl, renversé de cheval, fut pris et lié à un arbre.

Il ne prononça plus une parole, et resta, tête haute, devant son vainqueur.

Jude avait encore son épée. Il était entouré de tous côtés, mais non pas vaincu.

M. de La Tremblays, jugeant inutile de prolonger la bataille, lui fit de loin un signe. Aussitôt Jude jeta son arme au pied de ses adversaires, qui s'emparèrent de lui sur-le-champ.

A ce moment, une douleur amère et soudaine se refléta sur les traits du vieux gentilhomme qui, jusqu'alors, avait gardé l'apparence d'un calme stoïque. Un souvenir venait de traverser son âme : il avait vu Georges qui souriait dans son berceau.

Jusqu'à cette heure, son extravagant espoir l'avait soutenu. Il avait cru forcer le régent à descendre dans l'arène et à jouer contre lui, l'épée à la main, les destinées de la Bretagne.

C'était simple et naturel à son sens. Il n'était pas même supposé qu'il faudrait en venir au dernier outrage. Maintenant il comprenait. La fièvre était passée.

Comme il arrive toujours après une défaite, mille pensées sinistres se pressaient dans son cerveau. Il sentait naître en lui un doute touchant la loyauté de son parent, Hervé de Vauvray ; et ce doute, à peine conçu, grandissait, jusqu'à devenir terrible comme une certitude. Il croyait entendre la voix lointaine du pauvre fendeur de cercles, et cette voix lui disait la ruine de sa race.

Il jeta un regard découragé vers Jude, et se repentit de lui avoir fait rendre son épée.

—Reprends ton arme, mon homme, cria-t-il. Passe sur le corps de ces valets et va-t'en veiller sur l'enfant.

Jude obéit comme toujours. Un puissant effort le dégagait des mains qui le retenaient, mais la foule s'était augmentée ; les valets et les palefreniers avaient rejoint la cour. Jude fut terrassé. En tombant, il tourna vers son maître ses yeux pleins d'une respectueuse tristesse.

—Je n'ai pas pu ! murmura-t-il comme s'il eût voulu excuser une désobéissance.

Nicolas Trembl courba la tête.

—Pauvre berceau ! dit-il ; que Dieu ne punisse que moi et prenne l'enfant en pitié !

Le régent donna le signal du retour.

Tout le long de la route, il se montra d'une fort aimable gaieté. Il n'était pas méchant. Seulement, en montant le perron du château, il se pencha à l'oreille d'un de ses conseillers et prononça le mot Bastille ; le conseiller s'inclina.

C'était l'arrêt de Nicolas Trembl et de l'honnête Jude, son écuyer.

VIII.

Tutelle.

Quelques heures après l'étrange bataille que nous avons rapportée, M. de La Tremblays et son écuyer furent enfermés à la Bastille.

Il est permis de croire que le vieux Breton fit des réflexions assez tristes lorsqu'il franchit le seuil de la forteresse. Quant à Jude, on peut affirmer qu'il ne réfléchit pas du tout.

Quelles que fussent ses angoisses secrètes, Nicolas Trembl était trop fier et trop fort pour les laisser paraître sur son visage. Il monta en silence les noirs escaliers de la Bastille, et entra dans son cachot comme il entra jadis au grand salon du château de la Tremlays, le front haut et la tête calme.

Mais une fois seul, le vieux gentilhomme donna cours à son désespoir. Il s'accusa d'avoir abandonné Georges, et maudit presque son patriotisme inutile. Son entreprise lui apparaissait maintenant sous son véritable jour. La vue de la cour avait changé ses idées. Il comprenait, mais trop tard, que sa tentative, qui eût été téméraire au temps de la chevalerie, devenait, au XVIII^e siècle, un acte de véritable extravagance.

Sa douleur et ses regrets eussent été bien plus amers encore s'il avait pu voir ce qui se passait dans son château de La Tremlays. Hervé de Vaunoy, en effet, ne faisait point les choses à demi. Quelques mots échappés à Nicolas Trembl, dans la dernière conversation qu'ils avaient eue ensemble, avaient mis Hervé sur la voie, et il devinait à peu près le but du voyage de son parent.

Ce lui en était assez pour conjecturer le reste, car il connaissait l'indomptable rancune du vieux Breton.

Il laissa passer une semaine. Au bout de ce terme, il regarda le retour de Nicolas Trembl comme étant pour le moins fort problématique, et agit en conséquence. La majeure partie des vieux serviteurs du château fut congédiée. Vaunoy ne garda que ceux qu'il avait su se concilier dès longtemps, et Alain, le maître d'hôtel, qui était un peu son confident.

Vaunoy avait totalement changé de caractère. Depuis deux ans, il rêvait nuit et jour la possession du riche domaine de Trembl, et voilà que tout à coup ce rêve s'était accompli. Pauvre hier et ne possédant que son manteau râpé de gentilâtre, il s'éveillait aujourd'hui aussi riche que pas un membre de la haute noblesse bretonne.

Il y avait de quoi mettre une cervelle d'ambitieux à l'envers, et celle de Vaunoy fit la culbute.

Il est vrai que, à bien prendre, cette opulence n'avait rien de réel. Entre les mains d'Hervé, le château avec ses

dépendances n'était qu'un dépôt, et son rôle celui d'un fidéicommissaire.

Mais, pour qui sait conduire sa barque, ce rôle de fidéicommissaire peut mener loin. Tout homme est mortel ; le pupille est soumis à cette foule de hasards déplorables qui menacent notre pauvre humanité : on meurt de la fièvre, du croup, on meurt pour ne point mangé assez ou pour manger trop ; on est croqué par le loup, même ailleurs que dans les contes de Perrault ; on se noie ; que sais-je ?

Plus tard, il y a les duels, les chutes de cheval et autres aventures.

A cause de tout cela, le pupille et un fidéicommissaire bien appris atteint rarement sa majorité.

Or M. de Vaunoy était un homme fort capable. Seulement, comme il était impatient outre mesure de jouir sans contrôle, il ne fit point grand fond sur ces éventualités que nous venons d'énumérer. Le petit Georges, à la rigueur, pouvait sortir victorieux de toutes ces épreuves, et M. de Vaunoy entendait ne point courir les chances de ce jeu périlleux.

Le Breton est bon et généreux d'ordinaire, mais quand il se met à être mauvais les traitres du mélodrame sont des anges auprès de lui : rien ne lui coûte, et les moyens qu'il emploie alors sont d'une brutalité diabolique.

Le lecteur en pourra juger sous peu.

Vaunoy continua de traiter Georges comme le fils chéri et respecté de son seigneur. Il voulait se faire un appui de l'affection de l'enfant pour le cas redoutable où M. de La Tremlays fût revenu inopinément quelque jour. Un mois, deux mois se passèrent. Hervé avait fait maison nette de tout ce qui portait amour au vieux sang de Trembl. Néanmoins il y avait un fidèle serviteur qu'il n'avait point pu chasser : c'était Loup, le chien favori de M. Nicolas.

En vain les nouveaux valets, armés de fouets, avaient poursuivi Loup jusqu'à une grande distance dans la forêt, il revenait toujours. Au moment où Hervé le croyait bien loin, il le retrouvait, le soir, assis auprès du berceau de Georges endormi. Le chien veillait, et nous ne pouvons point affirmer que, sans la présence de ce vaillant gardien, l'héritier de Trembl eût passé ses nuits sans péril, car M. de Vaunoy jetait

souvent d'étranges regards sur la couche où reposait son jeune cousin.

Loup n'était pas seul à veiller sur le petit Georges : un autre protecteur couvrait l'enfant de sa mystérieuse vigilance. Avec la bourse de Nicolas Tremblay, Jean Blanc avait soulagé les souffrances de son père. Il ne travaillait plus : le jour, il dormait ou rôdait autour du château ; la nuit, il montait dans l'un des arbres du parc, dont les longues branches venaient frôler les fenêtres de la chambre où dormait Georges, et là il faisait sentinelle jusqu'au matin.

Hervé l'avait bien menacé parfois du fusil de son veneur, mais Jean Blanc savait courir sur la verte couronne des arbres comme un matelot dans les agrès de son navire. Il ne craignait point les balles, seulement, il se garantissait, ne voulant point mourir, puisqu'il avait dit : *Qui vivra verra !*

Pour voir, il voulait vivre.

IX

L'étang de la Tremblays.

Il y avait six mois que Nicolas Tremblay était parti. Personne ne savait en Bretagne ce qu'il était devenu. Les gens de la forêt le regrettaient parce qu'il était bon maître, et priaient Dieu pour le repos de son âme.

Un soir d'automne, Hervé de Vaunoy jeta sa canardière sur son épaule et prit le petit Georges par la main. En cet équipage, il se dirigea vers l'étang de la Tremblays. Loup marchait sur ses talons ; Vaunoy suivait du coin de l'œil le fidèle animal, et ce regard annonçait des dispositions qui n'étaient rien moins que bienveillantes.

Georges courait dans l'herbe ou cueillait les fleurs d'or des genêts. Ses cheveux blonds flottaient au vent du soir. Il était gracieux et charmant comme la joie de l'enfance.

L'étang de la Tremblays est situé à l'ouest et à un quart de lieue du château. Sa forme est celle d'un vaste trapèze dont trois côtés appuient leurs bordures d'aunes à de grands taillis, tandis que le quatrième, coupé en talus escarpé, porte à son sommet un bouquet de futaie.

Du point central de ce talus, qui surplombe par suite d'éboulements

anciens, s'élançait presque horizontalement le tronc robuste et rabougri d'un chêne noir dont les longues branches pendent au-dessus de l'eau et couvrent le quart de la largeur de l'étang.

C'est vis-à-vis de ce chêne et à quelques toises de ses dernières branches que la pièce d'eau atteint sa plus grande profondeur. Le reste est fond de vase où croissent des moissons de joncs et de roseaux que peuplent vers le commencement de l'hiver des myriades d'oiseaux aquatiques.

Sur la rive occidentale de l'étang de la Tremblays s'assied maintenant une petite bourgade avec chapelle et moulin ; mais, à l'époque où se passe notre histoire, ce lieu était complètement désert, et il était bien rare qu'un passant vint troubler les silencieux ébats des sarcelles ou des tanches.

M. de Vaunoy ouvrit le cadenas d'un petit bateau, plaça Georges sur l'un des bancs et quitta la rive. Loup, sans y être invité, franchit d'un bond la distance et s'installa aux pieds de l'enfant.

Après quelques coups de rame qui le portèrent au milieu de l'étang, M. de Vaunoy arma sa canardière et jeta autour de lui un regard de chasseur novice. Un plongeon montra sa tête noire entre les roseaux : Hervé fit feu.

La détonation fit tressaillir Loup ; l'odeur de la poudre dilata ses narines. Il se dressa sur ses quatre pattes et darda son regard dans la direction des roseaux.

— Cherche là... cherche ! dit doucement M. de Vaunoy.

Vous savez l'histoire de la chatte métamorphosée en femme. Une souris se montre, et Minette de courir à quatre pattes. Loup, excité dans son instinct, bondit hors du bateau, laissant Georges, effrayé du bruit, sur son banc.

— Cherche là... cherche ! répéta M. de Vaunoy qui rechargeait vivement sa canardière.

Le chien cherchait, mais il n'avait garde de trouver le plongeon dont la santé n'avait aucunement souffert.

M. de Vaunoy épaula de nouveau sa canardière.

— Regarde donc quel grand chêne, Georges ! dit-il,

Pendant que l'enfant était retourné, le coup partit. Loup poussa un hurle-

ment plaintif, et se coucha, mort, dans les roseaux.

—J'ai vu derrière les feuilles du chêne, dit l'enfant, une grande figure blanche qui nous regardait.

Vaunoy jeta vivement les yeux vers l'arbre, mais il n'aperçut rien.

—Regarde encore ! dit-il d'un voix pateline.

Puis il grommela entre ses dents :

—Cette fois, le maudit chien ne reviendra pas !

—Tiens ! s'écria Georges, voilà encore la figure blanche !

Vaunoy était dans l'un de ces instants où l'homme a peur de son ombre. La nuit tombait rapidement. Il compta du regard les feuilles du chêne noir, et n'aperçut rien encore. L'enfant s'était trompé.

La main d'Hervé tremblait néanmoins pendant qu'il déposait sa canardière au fond du bateau pour prendre les rames. Il se dirigea lentement vers le point de l'étang qui fait face au grand chêne. En cet endroit, l'eau tranquille et plus sombre annonçait une grande profondeur. Vaunoy cessa de ramer. Il appuya sa tête sur sa main. Sa respiration était oppressée, des gouttes de sueur coulaient sur son front.

Quand il se redressa, la nuit était tout à fait venue. A deux ou trois reprises, il étendit sa main vers Georges, et chaque fois sa main retomba. Enfin il fit sur lui-même un violent effort :

—Eh bien ! dit-il d'une voix étouffée, ne vois-tu plus la grande figure blanche ?

L'enfant tourna la tête.

—Si, répondit-il, la voilà !

Pendant qu'il parlait encore, Vaunoy le saisit par derrière et le précipita dans l'étang.

Au même instant, une longue forme blanche se montra en effet dans le feuillage du chêne, mais Vaunoy ne put le voir, occupé qu'il était à fuir vers le bord à force de rames.

La lune qui se levait jeta ses premiers rayons par-dessus les taillis et vint éclairer le pâle visage de Jean Blanc.

Au moment où Vaunoy atteignait la rive, l'albinos se laissa glisser le long d'une branche flexible qui pliait sous son poids et retombait au ras de l'eau. A l'aide de ses pieds, il imprima un mouvement de fronde à ce balancier,

puis, ouvrant les mains tout à coup, il se trouva lancé tout près de l'endroit où Georges avait disparu.

Vaunoy entendit sans doute le bruit de sa chute ; mais, plein de cette superstitieuse terreur qui suit et venge le crime, il se boucha les oreilles et s'enfuit éperdu.

Quelques secondes après, Jean Blanc revint à la surface, ramenant l'enfant évanoui.

Le pauvre visage de l'albinos avait une expression d'allégresse délirante lorsqu'il toucha le bord. Il prit sa course, serra convulsivement l'enfant dans ses bras, et ne s'arrêta que lorsqu'il eut mis une large distance entre lui et le château de La Tremlays.

—J'étais là, disait-il en riant ; je savais qu'on ferait du mal au petit monsieur ! Maintenant il est à moi : je l'ai gagné ! J'étais là pour que le fort ne tuât point le faible, comme dans la chanson d'Arthur de Bretagne.

Ceux qui connaissaient le pauvre Jean Blanc eussent vu dans ces paroles entrecoupées le symptôme précurseur de l'un de ses accès. Lui-même sentait vaguement l'approche d'une tempête intellectuelle, car sa joie tomba tout à coup. Il fit halte au milieu de l'une des routes de la forêt, et déposa Georges sur le gazon d'un talus.

L'atmosphère était froide. Une abondante rosée descendait du faite des arbres à demi dépouillés de leurs feuilles. Georges restait sans mouvement : ses membres étaient raides et glacés. Une pâleur mortelle couvrait son joli visage.

—Il faut qu'il s'éveille ! grommelait Jean Blanc en tâchant de le réchauffer sur son sein ; il le faut. Sainte Vierge, réveillez-le !

Ce disant, il se dépouillait de son justaucorps de peaux de moutons, et s'en servait pour envelopper le corps transi de l'enfant. Sa poitrine haletait, ses yeux devenaient hagards. Il lutait contre l'accès qui envahissait ses chancelantes facultés.

Par un dernier éclair d'intelligence, il ôta de sa poitrine une médaille de cuivre qui portait l'image de Notre-Dame de Mi-Forêt. Il la passa d'une main frémissante au cou de l'enfant toujours inanimé.

—Sainte Vierge, cria-t-il dans sa foi désolée, moi, je ne peux plus ! Il a

maintenant votre sainte médaille : il est à vous, réveillez-le ! Si vous l'éveillez, bonne Mère de Dieu, je fait vœu....

Un irrésistible rire interrompit cette ardente invocation. Aussitôt après il tomba en convulsion, puis, emporté par sa fièvre folle, il se jeta, tête baissée, gambadant, riant et chantant, au plus épais du fourré.

L'enfant évanoui, resta à la garde de Notre-Dame.

L'accès de Jean Blanc fut long, parce que l'émotion qui l'avait provoqué avait été puissante ; pendant plus d'une heure il courut les taillis en répétant son étrange refrain :

— Je suis le mouton blanc.... le mouton !

Au bout de ce temps, sa fièvre se calma. Il sentit revenir ses idées, et le souvenir de Georges emplit tout à coup son cœur.

Il s'élança, passant par-dessus tout obstacle, et, retrouvant sa route par instinct, en quelques minutes il atteignit l'allée où il avait laissé l'enfant.

Son cœur battit de joie, car un rayon de lune, glissant au travers des branches, éclairait un objet blanc sur le talus

— Georges ! cria-t-il.

Georges ne répondit point.

Jean Blanc franchit en deux bonds la distance qui le séparait du talus et tomba sur ses genoux.

— Georges ! dit-il encore.

Et comme l'objet blanc restait immobile, Jean le toucha. C'était son justaucorps de peau.

L'enfant avait disparu.

FIN DU PROLOGUE.

PAUL FÉVAL.

(A continuer.)

Pensées.

— Ecrire on se flattant qu'on sera lu, c'est prêter de l'argent et s'imaginer qu'on sera payé.

— La multiplicité des livres ne redresse pas plus les intelligences que la multiplicité des lois ne reforme les mœurs.

— Une qualité de l'esprit est d'être pénétrant, et la qualité du cœur est d'être pénétré.

FORESTIERS

ET

VOYAGEURS.

—
CHAPITRE II.

Histoire du Père Michel.

(Suite.)

27. — Le Passage des murailles.



A chasse finie, le printemps, je résolus d'aller faire un voyage à Kamouraska, avant que de m'établir à Rimouski, où j'avais concédé une terre. Je possédais quelques épargnes, je les laissai à serrer à un habitant et je partis,

pour aller rendre visite à mes gens et à mes anciens amis dans ma paroisse natale.

Dans ce temps là, il n'y avait pas de *Chemin du Roi* entre les Trois-Pistoles et Rimouski, on allait par eau ou bien à pied en suivant la grève. Le long des *Murailles* on était obligé de prendre l'appoint de la marée pour passer ; car vous savez qu'à marée haute la mer vient battre le pied des *Murailles*, en bien des endroits.

On mettait environ deux jours à faire le passage, ce n'était pas commode et pourtant c'était *plaisant*.

Tenez, je ne sais pourquoi, mais quand on voyage dans un grand *chemin passant*, en voiture, qu'on loge aux maisons, il semble que ce n'est rien ; on ne s'en souvient pas. C'est encore bien pire quand on va en bateau à vapeur ou en chemin de fer ; ah ! bien dame alors on ne voit rien du tout, et toute l'histoire véritable d'un voyage comme ça, c'est qu'on est parti de telle place à telle heure et qu'on est arrivé à telle autre place à telle autre heure.

Mais quand on voyage en canot ou de son *piéd*, qu'on saute les rapides dans

les bouillons ou qu'on fait *portage*, qu'on marche sur les feuilles ou sur le sable et les galets, qu'on *chausse la raquette* pour la neige, qu'on campe sur la grève ou dans le bois, qu'on dort sur le sapin..... oh ! c'est tout différent ; on n'oublie pas ça, et il nous paraît qu'on voit toujours son tas de bois pour la nuit et la fumée qui monte de son *camp*.

Pourant, il y a de la misère là dedans, et puis, ce n'est pas un établissement ; il faut rester seul pour mener cette vie là, à moins de se faire sauvage... aussi, je conseille toujours aux jeunes gens de s'établir sur des terres, ça vaut mieux, malgré tout : on peut aller à l'Église régulièrement, on a toujours le prêtre à son service si on tombe malade, sa femme et ses enfants pour *réconfort*, et on court plus de chance d'être bien préparé quand la mort vient ; car il faut que tout finisse par là, on ne doit pas oublier qu'on est *plus longtemps couché que debout*.

Mais je reviens à mon voyage. Parti de la *Rivière-hâtée* le matin, je me rendis à la *Pointe-à-la-Cive*, pour camper le soir. Je faisais route avec un des *garçons* du seigneur Rioux des Trois-Pistoles : c'est lui qui m'a appris l'histoire que je vas raconter sur le Père Ambroise, un des missionnaires qui desservait la côte du Sud, avant l'établissement des paroisses en bas de Kamouraska.

Le Père Ambroise logeait toujours chez le seigneur Rioux à Trois Pistoles. La dernière fois qu'il est venu faire sa mission, il passa là quelques jours pour exercer le saint ministère comme d'ordinaire. Pendant qu'il était là il arriva un *tireur de portraits*, qui allait ainsi par les campagnes comme vous avez vu.

Il prit envie au seigneur Rioux et aux autres gens des Trois Pistoles de faire prendre le portrait du Père Ambroise. Le Père ne s'en souciait pas trop ; comme on lui dit que ça ferait plaisir à tout le monde, il y consentit. Mais dans ce temps là ce n'étaient pas des petits portraits dans des petites boîtes comme aujourd'hui, c'étaient des portraits *faits en peinture* et grands comme on voulait.

Quand le portrait fut fini, on le mit dans la Chambre de Compagnie et les gens vinrent le voir. Chacun s'extasiait et on trouvait le portrait bien

ressemblant : il y avait sa robe, son breviaire sous le bras ; en un mot tout y était et on ne pouvait pas s'y méprendre.

—Pour moi, dit le Père Ambroise, quand le peintre fut parti, je trouve que je ressemble à un noyé dans ce portrait !

Après la mission, le Père Ambroise étant sur le point de partir pour Rimouski, dit au seigneur Rioux :

—Mon bon Monsieur Rioux, pourriez-vous me donner un vieux gobelet de ferblanc pour mes voyages, j'ai eu le malheur de perdre celui que j'avais, je ne sais trop comment ?

—Mon Père, reprit le seigneur Rioux, en prenant sur la table un gobelet d'argent, faites-moi le plaisir d'accepter celui-ci en souvenir de moi.

—Ah ! je ne puis pas faire cela ; donnez-moi je vous prie un gobelet de ferblanc.

—Mon père, vous ne me refuserez pas le bonheur de vous offrir un petit cadeau ; j'en serais peiné.

—Mon cher Monsieur Rioux, vous savez què je ne pourrais accepter ce gobelet qu'à la condition de vous le rendre, et si j'allais le perdre.

—Eh ! bien ; mon père, vous allez le prendre et il reviendra à moi ou à ma famille, après votre mort : si vous le perdez le Bon Dieu me le rendra.

—Ainsi-soit-il, reprit le père Ambroise, et que le Bon Dieu vous récompense, avec votre famille, de toutes les bontés que vous avez eu pour son humble serviteur.

Le Père Ambroise partit dans un canot dirigé par deux hommes. La famille Rioux et les voisins le reconduisirent jusqu'au rivage : c'était comme un enterrement, tout le monde était triste.

Dans les environs de la *Pointe-à-la-Cive* le canot, on ne sait par quel accident, chavira : le Père Ambroise et un des hommes qui conduisaient l'embarcation se noyèrent ; l'autre se cramponna au canot et réussit à se sauver (*).

(*) Amable Ambroise Duillard, en religion Père Ambroise. Prêtre Récollet, exerça de temps à autre, le ministère dans les paroisses ou missions du bas du fleuve, de 1727 à 1768.

La *Liste Chronologique* de M. Noisieux assigne l'année 1769 comme celle de la mort du Père Ambroise, sans mentionner le genre de mort qui l'enleva. Cette liste place au 19 juin 1734 l'époque de l'arrivée ou de l'ordination du Père, tandis qu'on

Le lendemain matin, Madame Rioux, en faisant son ménage, trouva le *gobelet d'argent* sur la table de la Chambre de Compagnie, à la même place où il était, quand le seigneur Rioux l'avait pris pour le donner au bon Père.

On se dit, de suite, le Père Ambroise est mort ; il l'avait bien dit que son portrait était le portrait d'un noyé. Nous perdons gros ; mais il y a un saint de plus dans le Ciel !

Comme vous pensez bien, le *Gobelet d'argent* est plus précieux que cent fois son pesant d'or, et on le conserve comme une relique.

§ 8.—Les Chaloupiers.

En revenant de mon voyage de Kamouraska, je logeai chez un nommé Levêque, à l'Île Verte. Levêque était *chaloupiier* : il passait toute la belle saison sur l'eau, à chasser, à mener des voyageurs, à faire des messages et à transporter des effets, allant de la côte sud à la côte nord, de Québec à Gaspé, partout où il y avait quelque chose à faire.

Dans ce temps là un bon chaloupiier ne manquait pas de besogne, et comme Levêque, à part de cela, était un bon chasseur de marsouin, il vivait fort à son aise.

Quand je logeai chez lui il venait justement de perdre son associé. Dans la conversation il me proposa de prendre la place du défunt, me fit part de ses projets et me charma si bien que je consentis à sa proposition.

Je redescendis donc en hâte à Rimouski, pour retirer mon argent et remonter aussitôt à l'Île Verte. Mon ami me remit le dépôt que je lui avais confié, je lui fis cession de la terre que j'avais concédée, et, au lieu de m'établir, je me vis de nouveau lancé dans les aventures.

Revenus à l'Île Verte, j'achetai, de la veuve de l'ancien compagnon de Levêque, sa part dans la chaloupe et tous les agrès, pour devenir associé avec moitié des risques et des travaux et moitié des profits.

On trouve dans les anciens Registres de Rimouski des actes écrits et signés par lui dès l'année 1727.

Quant à l'époque de la mort du Père Ambroise, j'ai toutes raisons de croire qu'elle arriva en 1768 et de la manière indiquée par la tradition. Il y a des actes signés du Père qui datent de 1767 ; puis il y a une lettre de M. LePage, de Saint Germain, du 27 octobre 1769 précieusement conservée à l'Archevêché, qui évidemment fait allusion à la mort du Père Ambroise comme à un événement remontant déjà à quelque temps.

Je n'ai pas besoin de vous dire toutes les courses que nous avons faites, à travers lesquelles nous trouvâmes le tour de tuer deux marsouins, dans le cours de la saison.

Ce serait une belle chasse que la chasse au marsouin, si on en tuait plus souvent. Ça se fait en chaloupe à la voile : un des associés gouverne la chaloupe, dans les eaux où se trouve les *mouées* de marsouins, l'autre se tient debout à l'arrière appuyé sur son harpon à longue tige de fer ; aux pieds du harponneur est un petit baril servant de bouée, qui se fixe au harpon au moyen d'une longue amarre du meilleur fil. On tient de plus, tout prêts, une couple de fusils chargés à balle.

Les marsouins passent et repassent, à quinze, vingt, trente pieds dans l'eau, sous la chaloupe ; souvent ils croisent la course de l'embarcation, ou prennent le sillage. Vous savez comme l'eau salée est claire et transparente ; avec de l'habitude on finit par se rendre compte de ce qui se passe ainsi à plusieurs brasses de profondeur.

Le harponneur suit les mouvements de son gibier et donne ses ordres au timonier en conséquence. Le marsouin, à la profondeur où il se tient d'ordinaire, apparaît comme une tache jaune plus ou moins grande, selon l'épaisseur de la couche d'eau qui le sépare de la surface. Le chasseur guette le moment où la tache jaune se montre en ligne droite avec le derrière de la chaloupe, et alors, prompt comme l'éclair, il lance son harpon droit à pic et jette la bouée à la mer.

Si le marsouin est frappé, il fait beau voir courir plonger et bondir la bouée, à la suite de l'animal. L'affaire des chasseurs alors est de suivre la bouée du mieux possible et, dans tous les cas, de ne pas la perdre de vue. Le marsouin finit bientôt par diminuer la rapidité de sa course, puis par s'arrêter, ou à peu près : alors, on s'empare de l'amarre, par le moyen de la bouée ; en tirant avec précaution sur le harpon, on cherche à s'approcher du marsouin, qui vient respirer de temps en temps à la surface. Dès qu'on trouve sa bouée, on lui envoie une balle dans le voisinage du soufflet et le marsouin est à soi, il ne s'agit plus que d'aller à terre, pour le *décapoter* et faire fondre l'huile (*).

(* Cette manière de capturer le marsouin n'est

Dès les premiers jours que j'étais avec Levêque, il me parla d'un projet qu'il avait formé depuis longtemps, celui d'aller faire la traite avec les sauvages sur la côte du Nord. Il y avait des risques à courir, mais de gros profits à faire. En mettant le reste de mes épargnes avec les siennes, il y avait moyen de partir ce commerce avec une bonne pacotille.

Ce projet ne me souriait pas ; cependant je finis par céder, et il fut convenu que le printemps suivant nous irions tenter les chances de la traite avec les montagnais. En attendant, pour préparer les voies et se ménager des intelligences avec les sauvages, nous profitâmes d'une occasion qui se présenta d'aller passer quelques jours à Tadoussac, durant la mission qui eut lieu au commencement de Juillet.

Voici comment cette occasion se présenta. Nous avions fait hâvre dans un de nos voyages à la Pointe-aux-Orignaux et, laissant notre chaloupe en soin aux gens des pêches, nous étions allés faire un tour chez les habitants des côtes de la Rivière-Ouelle. Là nous rencontrâmes un habitant, M. Langlais, qui faisait des affaires avec la Compagnie des Postes du Roi et qui nous proposa de le mener à Tadoussac avec les provisions qu'il allait vendre au commis de la Compagnie. Ça faisait deux fois notre affaire, il va sans dire que le marché fut bientôt conclu.

Mais avant d'aller plus loin, écoutez bien cette histoire. Il y avait dans les côtes un vieillard et sa femme, habitants à l'aise et sans enfants : un beau matin que le vieux était à se promener sur la grève de la devanture de sa terre, il vit une boîte sur le rivage : en approchant de cette boîte qui n'avait point de couvert, il y trouva un tout petit enfant bien portant en apparence. La boîte était d'un bois étranger au pays et l'enfant était autrement attifé que les enfants du pays : comme en ce moment il y avait une chaloupe qui abordait un navire anglais arrêté à quelque distance au large, le vieux se dit : — Ce sont les anglais qui sont venus mettre ici cet enfant ; mais c'est égal, le pauvre petit n'y perdra pas :

pratique que par un petit nombre de chasseurs : presque tout le marsouin qui se prend dans le Saint-Laurent se prend dans des pêcheries tendues avec des perches sur les battures, qui décourrent ou à peu près à marée basse, ou bien à l'eau profonde avec des filets ; mais la description de ces méthodes n'entrent pas dans le plan de cet écrit.

le bon Dieu me le donne et je l'accepte ; allons le porter à la bonne-femme et le faire baptiser.

Trois heures après le vieux et la vieille, endimanchés pour le compéage, partaient dans leur calèche pour aller à l'Eglise.

Rendu devant les fonds baptismaux, après avoir entendu raconter l'aventure et avant de commencer les cérémonies du baptême, M. le Curé demanda au parrain :

— Quel nom voulez-vous donner à cet enfant ?

— *J'en sais rien*, M. le Curé, répondit le vieux.

— Comment, vous n'en savez rien ?

— Eh ! bien non, j'en sais rien ; mais je suis quasiment sûr que c'est un anglais.

Le fait est que le vieux ne savait pas trop quel saint il fallait invoquer, pour obtenir la grâce de faire un bon chrétien d'un anglais.

— Dans ce cas, reprit le curé, nous allons le nommer *Jean Sérien dit l'anglais*. Et qui fut dit fut fait.

Or c'était ce même Jean Sérien dit Langlais, héritier de son vieux parrain et devenu un des plus respectables citoyens de la Rivière-Ouelle, que nous conduisions en ce moment au Saguenay, avec des produits de sa riche terre.

Nous arrivâmes à Tadoussac, la veille de l'ouverture de la mission : et je puis vous dire de suite que les deux jours suivants sont parmi les plus beaux jours que j'ai passés dans ma vie.

Tadoussac est placé comme un nid, au milieu des rochers de granit qui entourent l'embouchure du Saguenay. La chapelle et les maisons du poste occupent le rebord d'un joli plateau, au sommet d'une dune escarpée qui suit les contours d'une charmante petite baie. Ainsi perchés, ces édifices dominant l'étroit rivage de sable fin qui s'arrondit à leurs pieds. A droite, la rue plonge dans les eaux profondes du sombre Saguenay, en avant, elle se perd dans l'immense Saint-Laurent. Tout autour de soi des montagnes couvertes de bois de sapins et de bouleaux. Par l'ouverture que s'est frayée la puissante rivière à travers le roc, on voit les battures, les îles et les rives sud du Grand Fleuve. C'est un endroit délicieux !

J. C. TACHÉ.

(A Continuer.)

WALSE

Gust. SMITH.

♩

PIANO.

p

Fin.

First system of musical notation. The treble staff contains a melodic line with eighth and sixteenth notes, and the bass staff provides a harmonic accompaniment with chords. A forte (*f*) dynamic marking is present at the beginning.

Second system of musical notation. The treble staff shows a melodic line with a repeat sign. The bass staff has a piano (*p*) dynamic marking. The system concludes with a whole note chord in the treble staff.

Third system of musical notation. The treble staff contains a melodic line with a repeat sign. The bass staff has a forte (*f*) dynamic marking. The system concludes with a whole note chord in the treble staff.

Fourth system of musical notation. The treble staff contains a melodic line with a forte (*f*) dynamic marking. The system concludes with a double bar line and a *D. C.* instruction. A fermata is placed over the final note of the treble staff.



Beaux-Arts.

ÉTUDES

—
SUR LES

BEAUX-ARTS.

IIIÈME ÉTUDE

—

DES COULEURS.

—

De la Vision.

(Suite.)



CETTE explication, qui n'est que la généralisation d'un effet apparent, et dont le succès accuse vivement les tendances tout objectives de l'esprit humain dans son enfance, est celle qui résulte précisément de la manière dont l'enfant se comporte vis-à-vis du monde extérieur. Saisi du désir à la vue d'un objet désirable, il tend vers lui la main et s'irrite de notre lenteur à le lui donner, comme si, en portant notre regard sur cet objet, nous devions, nous aussi, voir clairement qu'il est désirable. S'il était capable de discerner ce qui se passe en lui-même et de raisonner sa pensée, nul doute qu'il ne se refit la théorie d'Aristote, qui considère nos sensations comme des répercussions des qualités des objets qu'elles constituent. L'enfant nous dirait que l'objet indiqué étant désirable, il suffit de nous le montrer pour que nous lui reconnaissons ce caractère, et que si nous tardons à comprendre sa prière, c'est pure mauvaise volonté, puisque sa pensée s'explique assez clairement par la désignation simple de l'objet.

Plus tard, quand, grâce à l'instinct d'imitation qui lui est naturel, et qui est une nouvelle preuve de l'objectivité primitive de nos conceptions, l'enfant a appris à répéter les mots par lesquels nous désignons les objets, il ne change pas pour cela de procédé. La parole n'est qu'un nouveau secours qu'il ajou-

te au geste, quand l'objet qu'il veut est sous ses yeux, et qui le remplace, quand l'objet n'est présent que dans sa mémoire. Peu à peu, cependant, les indications de rapports se précisent. L'enfant ne se contente plus de montrer et de nommer la chose qu'il désire. Il marque ce désir en ajoutant son propre nom à celui de l'objet. Mais dès qu'il a atteint l'âge de trois ou quatre ans, l'imitation, l'éducation, l'influence des milieux prennent sur lui une telle puissance, qu'il devient fort difficile de faire la part de la nature et celle de l'éducation.

C'est donc à partir de cet âge que le père ou la mère doit apporter une attention soutenue sur les dispositions, sur l'intelligence de l'enfant. Aucune négligence ne doit se produire à l'égard de cette naïve nature. L'enfant ne se rendant pas compte, dans le langage, des syllabes et des mots, efface les distinctions et ne fait entendre que des sons flasques et mous, au milieu desquels il faut deviner, par une analyse subtile, dont les mères ont le secret, les linéaments réels de la parole. L'intelligence se développant, l'enfant est toujours porté à questionner. Plus son langage s'améliore, plus il est porté, d'abord par instinct, à connaître le nom des objets qui frappent sa vue. A l'âge de sept ou huit ans, les idées prennent plus de consistance, le raisonnement se montre avec plus de discernement, et c'est alors que les parents doivent satisfaire sa curiosité ; ils sont les premiers professeurs les plus intéressés à cultiver les dispositions naturelles de cet enfant. Le renvoyer, le brusquer sur une demande pressante qu'il leur fait, cela dénote de leur part une sorte d'ineptie ou d'indifférence qui peut compromettre les bonnes dispositions de sa nature.

Le fond de l'intelligence, sa qualité constitutionnelle, c'est l'activité. C'est une machine sans cesse en mouvement, que le sommeil même n'arrête pas, qui ne connaît ni trêve, ni relâche. Dès qu'elle commence à exister, elle commence à s'agiter. Ce qu'elle produit par son mouvement, ce sont des idées. Ces idées, d'abord vagues, complexes, obscures, constituent les impressions élémentaires, ce qu'on nomme les sensations. Ce sont les premiers produits de l'intelligence encore enveloppée et aveugle. Peu à peu l'intelligence, en

s'exerçant, se développe, et ses impressions prennent un caractère plus tranché et plus intellectuel. A la sensation s'ajoute l'idée sensible. Toute impression s'idéalise. Les sensations élémentaires, produites par l'intelligence, et transformées bientôt par elle en idées élémentaires, sont précisément celles qui peuplent la tête des enfants. C'est par là que nous commençons tous. Mais l'intelligence se développant toujours à mesure qu'elle s'exerce, produit sans cesse des idées nouvelles, et dont le caractère se transforme selon la proportion de la puissance intellectuelle et de l'élaboration qu'elle fait subir à ses créations premières.

Considérons, dès lors, de quelle importance cela est pour un enfant d'être entouré de la sollicitude maternelle. C'est manquer complètement de générosité, plus même, de raisonnement, que de rebuter une jeune nature. Et ce que j'avance, je le maintiens par les considérations suivantes :

Si vous voulez que l'intelligence de votre enfant se développe sans fatigue, profitez de son esprit observateur, de sa perspicacité ; son jeune âge l'autorise à poser certaine question dont la réponse serait bien au-dessus de son intelligence. Cependant en restreignant un peu la proportion de ses idées, il se peut que vous réussissiez parfaitement à satisfaire son désir. Il faut beaucoup de patience, je le sais, mais n'est-ce pas notre rôle, à nous, père de famille, de nous montrer bienveillant envers l'enfance ? Et vraiment on verrait beaucoup plus d'enfants accuser une intelligence développée si les parents comprenaient mieux leur mission.

Pensez-y, chers lecteurs. Si vous êtes l'ami véritable de votre enfant, vous pouvez bien facilement meubler son petit cerveau d'une foule de connaissances qui feront parties un jour de son bagage intellectuel. Ce qu'on apprend dès le jeune âge ne s'oublie jamais. Des études plus sérieuses rémémorent chez l'adolescent les souvenirs, les petits faits qu'une tendre mère se plaisait à lui conter ; et ce n'est pas d'une mince importance, dans le monde, que de se rappeler les impressions élémentaires ou les premières impressions du jeune âge. Leur ignorance ou leur oubli place souvent un jeune homme dans une position critique qui, tout en n'atteignant pas

son honneur, n'en fait pas moins ressortir son peu de connaissances.

L'œil a besoin d'apprendre, à voir, comme l'esprit à juger, ou plutôt c'est l'éducation de l'esprit qui fait l'œil. Les notions les plus élémentaires, pour être perçues par l'intermédiaire des sens, n'en sont pas moins du domaine de l'intelligence. Elles varient et se complètent à mesure que l'esprit se développe et dans la mesure même de ce perfectionnement.

Étant donné un milieu dans lequel l'enfant apprend en grandissant toutes les délicatesses d'un langage distingué, choisi, celui-ci contracte la bonne habitude de réfléchir, de raisonner et de comprendre d'autant plus facilement les réponses qui lui sont faites que, ses parents possédant l'expérience, les connaissances et les qualités du cœur, sauront les lui inculquer avec la tendresse la plus vive.

Cette éducation du jeune âge est beaucoup plus facile à donner qu'on ne le suppose généralement.

L'œil, comme nous le disions plus haut, a besoin d'apprendre à voir. Pères et mères, vous devez l'initier, cet enfant, à connaître par leurs noms les choses qui frappent sa vue. Dans votre intérieur, mille choses attirent sa curiosité. De menus objets intriguent son intelligence, excitent ses sensations. Expliquez-les lui, l'un après l'autre, avec patience et dans un langage à la portée de son raisonnement. Vous avez une pendule. Il vous demande ce que signifient ces dessins sur lesquels tournent les aiguilles. Apprenez-lui que ces dessins sont des lettres qu'on appelle *chiffres romains*, parce que les Romains exprimaient tous leurs nombres avec les lettres I (un), V (cinq), X (dix), L (cinquante), C (cent), D (cinq cents), M ou CIO (mille). Que les lettres placées à la droite des signes V, X, L, C, etc., en augmentent la valeur d'autant ; ces mêmes lettres, placées à la gauche, en diminuent la valeur : ainsi VI, XI, LX, valent 6, 11, 60 ; IV, IX, XL, valent 4, 9, 40.

Vous avez un ameublement, des tableaux, soit en noir, soit en couleur ; désignez-lui les couleurs des divers étoffes qui couvrent vos meubles, les différentes couleurs qui couvrent un tableau. Et c'est principalement ce dernier objet qui occupe en ce moment

mon esprit, et pour ne plus le quitter.

En effet, pour l'enfance, c'est chose fort difficile que de distinguer, de nommer avec précision une couleur quelconque. Il est identifié au blanc et au noir ; son œil distingue tout d'abord ces deux effets. Un peu plus tard, montrez-lui le rouge, puis le jaune, puis le bleu. Enfin identifiez-le avec les sept couleurs primitives, ou les sept couleurs du spectre solaire : le violet, l'indigo, le bleu, le vert, le jaune, l'orangé et le rouge. L'enfant alors vous questionnera ; il vous demandera si ce sont les seules couleurs qui existent, dont on se sert. Vous complétez son éducation en lui disant qu'on peut mélanger ces couleurs ; ainsi, que le bleu et le jaune produisent le vert, — que le rouge et le bleu forment un beau violet, — que le jaune et le rouge donnent une couleur orangée brillante. Ces renseignements, disposés et donnés avec ordre, se placent facilement chez les très jeunes intelligences. Bientôt votre enfant remarquera la jolie gorge d'un pigeon ; il vous questionnera à ce sujet, le reflet a frappé sa vue — D'où cela vient-il ? — sera sa demande. Répondez-lui qu'il y a des couleurs changeantes ou irisées, qu'elles doivent cette propriété à la manière dont les surfaces reçoivent les rayons lumineux ; car elles changent ou varient de reflet avec la position de l'objet, et, par conséquent, avec l'angle suivant lequel ces rayons viennent à le frapper : certains papillons, les colibris, la gorge de pigeon (comme nous le disions plus haut), les taffetas glacés, plusieurs substances métalliques, présentent ce phénomène.

Tous ces petits détails se localisent facilement dans un jeune cerveau, et les connaissances se développant, ces mêmes détails prennent des proportions plus étendues et se complètent par l'instruction qui est donnée à l'enfant. Il n'y a pas tel petit détail qui n'ait son importance et pour lequel certaines aptitudes s'y attachent pour approfondir plusieurs sortes de phénomènes qui en décuplent l'intérêt aux yeux d'un être studieux.

Voilà en quelques mots comment on instruit, dès l'âge le plus tendre, les enfants qui montrent le désir d'apprendre et dont les questions, du reste, indiquent toujours le degré d'intelligence dont la nature les a doués. Lors-

qu'ils se livrent, à l'âge de raison, aux études du dessin et de la peinture, c'est alors qu'ils sont heureux de posséder certaines combinaisons qui facilitent leur travail et le leur rendent agréable. La connaissance des principales couleurs est, comme nous venons de le voir, fort aisée à acquérir. La pratique donne, plus tard, l'habitude de discerner l'ordre méthodique à suivre pour acquérir le talent nécessaire à la production des chefs-d'œuvres de l'art.

GUST. SMITH.

(A continuer.)

NOËL !

Le ciel est noir, la terre est blanche
Cloches, carillonnez gaiement !
Jésus est né ! La Vierge penche
Sur lui son visage charmant.
Pas de courtines festonnées
Pour préserver l'Enfant du froid.
Rien que les toiles d'araignées
Qui pendent aux poutres du toit.

L'homme tomba, — chute effroyable !
Quand l'orgueil vint enfler son cœur
Verbe, pleurant dans cette étable,
Dis-nous le secret du bonheur ?
— Mortel, bercé dans l'opulence,
Fou d'honneurs et fou de plaisirs,
Quand un Dieu nait dans l'indigence,
Apprends à régler tes désirs !

Il tremble sur la paille sèche
Ce cher petit enfant Jésus !
Pour le réchauffer dans sa crèche,
L'âne et le bœuf soufflent dessus.
La neige au chaume coud ses franges,
Mais sur ce lit s'ouvre le ciel,
Et, tout en blanc, le chœur des anges
Chante aux bergers : " Noël ! Noël ! "

Par delà la voûte étoilée,
Gloire au Sauveur, venu des cieux !
Cœurs purs,élite bien-aimée.
La paix de Dieu comble vos vœux !
Quiconque à Jésus se confie
Goûte des jours doux comme miel,
Et, pour lui, la terre bénie
Chante déjà : Noël ! Noël !

Histoire.

ELOGE HISTORIQUE.

DE LA

SŒUR MARGUERITE BOURGEOIS

*Fondatrice de la Congrégation Ville-Marie,
en Canada,*

PAR

L'Abbé Sausseret.

(Suite.)



QUOIQUE manifestement approuvé de Dieu par les fruits qu'il produisait, l'Institut de la Congrégation avait cependant paru suspect à plusieurs.

Jusqu'alors on avait vu les vierges consacrées à Dieu suivre quelqu'une des règles approuvées par l'Eglise et se renfermer dans la clôture de leurs couvents.

Les sœurs de la Congrégation et quelques autres qui parurent en France vers le même temps, vivaient, au contraire, sans clôture, sans vœux de religion. n'assistaient à d'autres offices qu'à ceux de la paroisse, et exerçaient leur zèle partout où le service du prochain les appelait.

On voit par là combien l'institut de la sœur Bourgeois avait de ressemblance avec celui des filles de la Charité, fondé à peu près à la même époque par saint Vincent de Paul. Celui-ci était pour les besoins physiques et matériels des pauvres, ce que l'autre était pour les besoins intellectuels et moraux des filles du peuple, des filles pauvres et aussi des filles de la classe aisée.

Mais ce genre de vie avait quelque chose de nouveau. C'était une innovation dans les institutions religieuses. Et il excita contre lui les défiances, comme les excite tout ce qui a quelque apparence de nouveauté dans l'Eglise.

D'ailleurs, la pensée fixe de l'autorité épiscopale était d'unir les sœurs de la Congrégation de Notre Dame aux Ursu-

lines de Québec. Et cette disposition des évêques de Québec ne contribua pas peu aux difficultés diverses que la sœur Bourgeois rencontra dans l'approbation de son institut.

Elle rapporte elle-même les objections qu'on lui faisait, et elle y répond avec une sagesse admirable, qui prouve au plus haut point l'abondance de lumières que Dieu avait mises en elle.

Cependant l'évêque de Québec persistait dans ses vues ; et, en conséquence, pour amener insensiblement la sœur Bourgeois et ses compagnes à une fusion qu'il désirait ardemment, et que les Ursulines désiraient autant que lui, il voulut les obliger à la clôture et imposer aux sœurs qu'elles recevraient à l'avenir une dot qu'il porta jusqu'à deux mille francs. C'était changer entièrement le but que la sœur Bourgeois avait eu en instituant sa Congrégation.

Aussi, se voyant très-âgée, considérant d'autre part que sa communauté n'avait point encore pu obtenir de l'autorité épiscopale un corps de règles et craignant que si elle venait à mourir avant que l'on eût donné ce couronnement à son œuvre, on ne profitât de cette circonstance pour l'anéantir en la réunissant aux Ursulines, ou du moins pour en changer le but et la forme, elle s'adressa à M. Tronson pour avoir un règlement. Celui-ci lui répondit en 1694 : " J'ai une estime si particulière de votre Congrégation, ma très-chère sœur, que je ferai volontiers tout ce qui pourra dépendre de moi pour la mettre dans l'état que vous désirez. Vous avez très-grande raison de vouloir lui donner des règles fixes."

Cependant l'évêque de Québec, qui tenait toujours à fonder l'Institut de la sœur Bourgeois dans celui des Ursulines, composa un règlement dans lequel il fit entrer beaucoup de pratiques en vigueur parmi les Ursulines, afin de les rendre familières aux filles de la sœur Bourgeois, et, par là, d'unir plus aisément dans la suite leur institut à l'autre. Il voulait même déjà leur faire une obligation de la clôture. Il mit à la tête du règlement auquel il travaillait la règle de saint Augustin qui était au commencement des institutions des Ursulines, etc., etc., et, au mois de mai 1694, il se rendit à Ville-Marie pour notifier ce règlement aux

sœurs de la Congrégation Mais, en les parcourant, elles furent étonnées de voir qu'on voulut leur imposer beaucoup d'observances nouvelles dont plusieurs leur semblaient incompatibles avec l'esprit de leur institut.

A la demande qu'elles lui firent de pouvoir conférer entre elles sur ces différents points avant de les accepter solennellement, l'évêque les menaça de les contraindre, en vertu de son autorité, à accepter ces règles.

Mais elles firent d'humbles remontrances dont l'effet fut d'adoucir M. de Saint-Valier (c'était le nom de l'évêque de Québec), et il leur déclara que, devant aller en France, il en conférerait avec M. Tronson.

Il le consulta, en effet.

M. Tronson, de son côté, soumit ces règlements à l'examen du directeur du séminaire de Paris ; puis il écrivit aux filles de la Congrégation afin de prendre leur avis et de savoir d'elles-mêmes les articles qui ne leur convenaient pas. La sœur Barbier, supérieure, la sœur Bourgeois et toutes les officières de la communauté lui écrivirent une lettre commune dans laquelle, tout en respectant l'autorité de l'évêque, elles signalèrent au vénérable supérieur de Saint-Sulpice ce qu'il ne leur était pas possible d'accepter en égard à la nature de leur établissement, à leur genre de vie et aux fonctions de leur institut, et elles y ajoutèrent ce qu'une longue expérience leur avait fait reconnaître pouvoir être plus convenable ou nécessaire pour le bon ordre, le maintien et l'avancement de leur Congrégation.

Nous regrettons de ne pouvoir pas, à cause de sa longueur, transcrire ici toute cette lettre, mais on nous saura gré d'en citer l'alinéa qui concerne la dot à laquelle M. de Saint-Valier voulait, à l'avenir, soumettre les filles de la Congrégation.

" Nous prions Monseigneur de nous laisser dans la même liberté où nous avons été jusqu'à présent de recevoir chez nous les filles qui se présentent, sans exiger de dot de leur part ; notre communauté n'est établie, ce nous semble, que pour servir d'asile aux pauvres filles du pays qui veulent se retirer du monde. Il est vrai que notre petite Congrégation est pauvre, mais nous avons lieu d'espérer, par l'expérience du passé, que cette pauvreté nous attirera les bénédictions

" de Dieu. Nous sommes en possession, depuis plus de quarante ans, de faire nos fonctions tant dans l'île de Montréal que dans les autres lieux du pays, sans être à charge à personne, vivant de notre industrie et de notre travail... instruisant les filles gratuitement. Quoique jusqu'à présent nous n'ayons reçu que fort peu de choses des sujets qui sont entrés chez nous, l'on voit par expérience que Dieu a béni notre maison, au lieu que si nous prenons une dot par obligation, cela ne servira qu'à éloigner de notre institut les filles pauvres quelque désir et quelque capacité qu'elles auraient." (1)

Citons encore, on nous en saura gré, de la lettre admirable dans laquelle les sœurs de la Congrégation réfutent les objections faites contre leurs institutions l'article où elles répondent à l'objection concernant les missions qu'elles entreprenaient.

" On nous demande, dit la sœur Bourgeois, pourquoi nous faisons des missions qui nous mettent au hasard de beaucoup souffrir et même d'être prises, tuées, brûlées par les sauvages.

" Nous répondons que les apôtres sont allés dans tous les quartiers du monde pour prêcher Jésus-Christ, et qu'à leur exemple nous sommes pressées d'aller le faire connaître dans tous les lieux de ce pays où nous serons envoyées. Si les apôtres ont donné leurs travaux, leur vie et tout ce qu'ils pouvaient prétendre en ce monde pour faire connaître Dieu, pourquoi les filles de la Congrégation ne sacrifieraient-elles par leur santé, leur satisfaction, leur repos et leur vie pour l'instruction des filles à la vie chrétienne et aux bonnes mœurs ? Notre Seigneur demanda à ses apôtres *s'ils boiraient son calice* (2), et on demande aux filles de cette communauté si elles peuvent embrasser la pauvreté et le mépris. Pour pouvoir instruire *gratis*, elles se contentent de peu, se privent de tout et vivent partout pauvrement. Et, comme les apôtres, elles travaillent même les nuits pour gagner leur vie et n'être à charge à personne. Aussi cette communauté

(1) Archive de la Congrégation. Lettre autographe des sœurs à M. Tronson. Mémoires, etc., tom. II, p. 33.

(2) Marc, X, 38.

“ doit être une image du collège des
 “ apôtres ; mais je compare le collège
 “ apostolique à une étoile qui est au
 “ firmament et la Congrégation a un
 “ brin de neige qui tombe en forme
 “ d'étoile et qui peut se fondre à la
 “ moindre chaleur. C'est pourquoi,
 “ pour conserver et augmenter la grâce
 “ de Dieu sur cette communauté, il
 “ faut donner le manteau à qui veut
 “ avoir la robe, il faut faire passer la
 “ sagesse divine avant la prudence hu-
 “ maine. ”

Oh ! Messieurs, je n'hésite pas à vous demander si vous avez jamais rien vu, rien entendu de plus sublime et par le dévouement et par l'humilité et par l'esprit de sacrifice ? Et la sœur Bourgeois n'était pas, non plus que ses compagnes, de ces âmes qui ont des théories magnifiques, pleines de noblesse et de générosité et dont les actes sont vulgaires, prosaïques et entachés du plus abject égoïsme. La sœur Bourgeois et ses compagnes n'étaient pas de ces êtres dont notre grand maître a dit : “ *dicunt et non faciunt*, de belles paroles et de vilaines œuvres. Non, partout et toujours nous avons vu et nous verrons ces admirables filles, ces héroïques servantes de Dieu, mettant en harmonie leur conduite avec leurs principes, leurs actes avec leurs croyances.

Outre cette lettre collective, la sœur Bourgeois en écrivit une particulière au même M. Tronson, pour lui bien faire connaître le caractère de son institut, dont le but principal était d'honorer la vie voyageuse de la très Sainte-Vierge.

Enfin, le 30 octobre 1695, la sœur Bourgeois écrivit encore à M. Tronson pour insister sur quelques articles qui, dans le projet de règlement de M. de Saint-Vallier, ne lui paraissaient pas s'accorder avec l'esprit de la Congrégation.

Ces lettres de la sœur Bourgeois édifièrent beaucoup M. Tronson, et lui inspirèrent une nouvelle estime pour cette sainte fondatrice, dont elles lui découvraient de plus en plus les grâces et l'esprit.

Il lui répondit le 7 avril de l'année suivante, 1696 : “ Ma bonne sœur, j'ai
 “ vu par vos deux lettres de l'année
 “ dernière la conduite de la divine
 “ Providence sur vous et la grâce que
 “ Notre-Seigneur vous a faite de vou-
 “ loir se servir de vous pour établir des

“ filles de la Congrégation à Montréal.
 “ C'est un institut que nous ne sau-
 “ rions qu'estimer beaucoup, puisqu'il
 “ ne peut être que d'une très-grande
 “ édification et très-utile à la gloire de
 “ Dieu. Nous en connaissons les fruits
 “ et nous savons les bénédictions que
 “ Dieu y donne par les choses qu'on
 “ nous en mande tous les ans. Ainsi,
 “ nous serons ravis de profiter de toutes
 “ les occasions qui se présenteront pour
 “ y augmenter la ferveur et y conser-
 “ ver toujours le même esprit.

“ J'ai embrassé avec joie celle que
 “ vous me donnez de parler à Monsei-
 “ gneur de Québec sur les constitu-
 “ tions qu'il vous a données. Je lui ai
 “ exposé vos difficultés, qui me parais-
 “ sent raisonnables, et je crois qu'il y
 “ fera attention. Au moins il convient
 “ déjà qu'il n'a point voulu vous faire
 “ religieuses ni vous obliger à faire
 “ des vœux solennels, car ce serait
 “ changer entièrement votre institut ;
 “ et il ne tiendra pas à moi que vous
 “ n'ayez satisfaction sur tout le res-
 “ te (1). ”

Rien ne montre mieux que cette lettre l'estime singulière que M. Tronson faisait de la sœur Bourgeois, et son respect profond pour ses vertus éminentes et pour les lumières qu'elle avait reçues de Dieu à l'égard de son institut.

M. de Saint-Vallier se rendit enfin : il réforma les règles qu'il avait d'abord proposées, et il les adopta aux vues de la fondatrice, au moins quant aux points essentiels. Et, bien qu'il y eut encore dans ces règles quelques articles qui ne convinrent pas entièrement aux sœurs, néanmoins, le 24 du mois de juin 1698, ces règles furent solennellement acceptées et signées de toute la communauté en la manière suivante :

“ Nous acceptons avec toute sorte de
 “ respect et de soumission les règle-
 “ ments qui nous ont été donnés par
 “ Monseigneur l'illustrissime et révé-
 “ rendissime évêque de Québec ; et,
 “ après les avoir lus et examinés plu-
 “ sieurs fois, nous les avons jugés très-
 “ propres pour le bien de notre com-
 “ munauté et sommes dans la résolution
 “ de les pratiquer avec toute l'exacti-
 “ tude possible. En foi de quoi nous

(1) Lettre à la sœur Bourgeois, du 7 avril 1696.

“avons signé à Montréal, le 24 juin 1698 (1).”

Le lendemain, toutes les sœurs professes prononcèrent l'une après l'autre les vœux simples de pauvreté, de chasteté, d'obéissance et d'instruction des petites filles.

La sœur Bourgeois pouvait donc dire alors à Dieu comme Notre-Seigneur le dit à son Père quelques heures seulement avant sa mort : “J'ai achevé l'œuvre que vous m'avez donnée à faire, *opus consummavi quod dedisti mihi.*” Elle voyait l'accomplissement de ses désirs dans l'approbation solennelle de son institut ; et, semblable au saint vieillard Siméon, elle n'avait plus rien à désirer sur la terre.

Après qu'elle en eut témoigné à Dieu sa juste et vive reconnaissance, elle se prosterna humblement aux pieds de M. de Saint-Vallier, en présence de toutes ses sœurs, et le pria instamment de lui accorder une grâce : ce fut de pouvoir passer le reste de sa vie dans l'obéissance et d'être exclue pour toujours de toute voix passive dans les élections, comme aussi de toute charge dans la communauté. Touché de son humilité, le prélat voulut bien accéder à sa demande, à condition, cependant, qu'elle aurait toujours voix active dans les élections.

(A continuer.)

Maximes et Pensées

Vivre sans travailler, c'est comprimer en soi les élans de sa vie.

Quand on n'a pas travaillé jeune, on ne sait rien, on n'est rien, on ne peut rien.

Otez du cœur d'un fils le dévouement affectueux pour son père, il ne mérite plus le nom de fils.

Rougir du mal est sagesse, rougir du bien, folie.

Malheur à celui qui trahit la confiance de son ami ! car il profane ce qu'il y a de plus intime dans le cœur de l'homme et de plus sacré dans l'amitié.

(1) Vie de la sœur Marie Barbier.

Bibliographie.

Essai sur le Droit Social Chrétien,
par le Revd. Père L. P. PAQUIN.—Brochure de
400 pages in-12.—Prix 25 centims par exem-
plaire



ET Ouvrage est sorti des ateliers du *Foyer Domestique* au mois d'octobre 1877, s'est écoulé jusqu'aujourd'hui au nombre de 600 exemplaires.

L'Auteur remercie cordialement ceux qui ont bien voulu encourager cette publication ; et offre la facilité de se procurer un exemplaire du *Droit Social Chrétien* au prix réduit de 25 cents, à ceux qui désireraient encore en faire l'acquisition.

De nombreuses lettres d'approbation et d'encouragement lui furent adressées de la part de Nos Seigneurs les Evêques du Canada, de plusieurs Supérieurs de Collège et d'autres personnes compétentes. N'ayant pas l'intention de faire connaître, encore aujourd'hui, au public, tous ces divers témoignages d'encouragement, il se contente d'en publier, pour le moment, les suivants.

Sa Grandeur, Mgr. d'Ottawa, après avoir approuvé tout spécialement la publication de l'*Essai sur le Droit Social Chrétien*, a bien voulu, dans une circulaire à son Clergé datée du 18 novembre 1877, le recommander comme suit :

“Le Rév. Père L. P. PAQUIN, O. M. I. professeur au Collège d'Ottawa, vient de publier un livre intitulé. *Essai sur le Droit Social Chrétien*. C'est pour nous un bonheur de voir le premier prêtre que nous avons ordonné prendre place parmi les vaillants défenseurs de la Sainte Eglise de Jésus-Christ et du Saint-Siège Apostolique. Soit que ce plaisir nous y invite, soit que le mérite intrinsèque de l'Ouvrage Nous le fasse juger utile, Nous croyons remplir un devoir en vous disant que ce livre mérite une attention particulière. Nous voudrions que tous les prêtres de ce diocèse et tous les jeunes gens instruits eussent entre leurs mains un exemplaire de ce livre qui traite de questions importantes dont les Catholiques, de nos

“ jours surtout, doivent avoir une solution exacte. Nous vous invitons, chers Coopérateurs, à répandre ce livre dans vos paroisses..... ”

Sa Grandeur Mgr. des Trois-Rivières, écrivait à l'Auteur, en date du 20 octobre 1877 :

“ Merci du bienveillant travail sur le Droit Social Chrétien. Ce que j'en ai parcouru ne me laisse aucun doute sur la sûreté des principes de cet Ouvrage, et l'utilité qu'en retireront les lecteurs sérieux. En ce temps où l'enfer fait tant d'efforts pour propager l'erreur, et pervertir les intelligences, les âmes véritablement désireuses de connaître la vérité ne peuvent manquer de saluer avec bonheur un ouvrage qui met dans leur véritable jour les questions les plus violemment attaquées, et sur lesquelles se concentrent les efforts du camp ennemi, comme le sont spécialement de nos jours les diverses questions qui se rattachent à l'ordre social chrétien, depuis le libéralisme catholique le plus limpide, jusqu'au radicalisme et au matérialisme le plus brutal et le plus grossier. Je vous félicite donc bien sincèrement d'avoir mis dans un grand jour les vérités qui doivent dissiper ces funestes et subtiles erreurs, et je souhaite le plus complet succès à votre travail..... ”

Le 18 novembre 1877, Sa Grandeur Mgr. de Rimouski écrivait à l'Auteur :

“ Il est bien tard pour vous remercier de l'exemplaire de votre *Essai sur le Droit Social Chrétien* que vous avez eu la politesse de m'adresser; mais je désirais d'abord en prendre quelque connaissance..... J'ai pu me convaincre que vous y abordez bon nombre de questions du plus haut intérêt et que vous les traitez solidement et avec lucidité. Je vous félicite sincèrement de votre travail, et le crois propre à être fort utile à la jeunesse canadienne à laquelle vous le dédiez. Je fais donc des vœux pour que les exemplaires s'en écoulent rapidement..... ”

Et le 8 décembre 1877, dans une circulaire à son clergé, Monseigneur de Rimouski recommandait l'*Essai sur le Droit Social Chrétien* comme ayant été spécialement approuvé par lui.

Mgr. Raymond, Supérieur du Sémi-

naire de St. Hyacinthe, écrivait à l'Auteur, en date du 21 octobre 1877 :

“ J'ai reçu la lettre que vous m'avez adressée et en même temps votre Ouvrage sur le Droit Social Chrétien. Avant de vous écrire, j'ai voulu prendre connaissance de votre livre.. Ce que j'en ai lu et un coup-d'œil jeté sur le reste me donne le droit de vous exprimer que vous avez fait un travail très-important et très-utile, indiquant de sérieuses études sur le sujet que vous traitez. Le plan me paraît bien coordonné, et vous y faites preuve d'une forte dialectique. J'ai donc à vous féliciter du mérite de votre livre, qui est propre à jeter de la lumière sur la grande question du jour, les rapports entre l'Eglise et l'Etat ”

Mgr. Sauvé, recteur de l'Université Catholique d'Angers, France, a hautement approuvé l'*Essai sur le Droit Social Chrétien*, comme étant l'expression des véritables principes catholiques sur l'une des grandes questions qui, de nos jours, plus que jamais, touchent aux intérêts de l'Eglise. Il félicite tout particulièrement l'Auteur de la refutation qu'il fait du système historique soutenu par une école récente, basant sur les constitutions civiles du moyen-âge, les pouvoirs que les Papes ont exercés à cette époque dans les questions intéressant à la fois le spirituel et le temporel.

X.

☞ Toute demande accompagnée de 25 cents en timbres de poste, ou en espèce, adressée à l'Auteur au Collège d'Ottawa, aura satisfaction avec le retour de la maille.

Compte-rendu des Fêtes de la Réunion des anciens Elèves du Collège Joliette, au mois de juin 1878, imprimé par la *Voix de l'Ecolier*, intéressante publication de Joliette.

Nous accusons réception de cet important compte-rendu des fêtes données au collège Joliette à l'occasion des Noces d'Argent du Vénérable Supérieur du Collège, le R. P. Lajoie.

Que de souvenirs précieux sont venus se presser dans l'esprit de cette nombreuse assistance, composée des anciens élèves du collège, lesquels venaient ainsi rendre hommage et témoigner leur profonde reconnaissance aux dévoués apôtres de l'éducation que renferme cette importante institution. Merci pour cet envoi.

Histoire de la Banque Nationale,
de Québec, par M. AUG. BÉCHARD.

Nous avons parcouru avec le plus vif intérêt une brochure qui vient de paraître et qui contient l'histoire d'une institution dont s'enorgueillit tout Québec, nous voulons parler de la *Banque Nationale*. Nous sommes sûr qu'elle recevra partout même le meilleur accueil.

L'auteur, M. Auguste Béchard, nous retrace, dans tous ses moindres détails, la glorieuse carrière de cette institution, qui a acquis des titres si nombreux et si légitimes à la reconnaissance de toutes les classes de la société. Il est intéressant de suivre pas à pas les développements et les progrès rapides et constants de cette maison financière. On admire les efforts zélés des initiateurs et directeurs, qui, grâce à une administration sage et prudente, ont réussi à l'asseoir sur des bases solides au milieu de nombreux difficultés.

Nous avons aimé surtout à lire l'hommage mérité rendu à un homme auquel la Banque Nationale doit incontestablement une large part de ses succès, M. FRS. VÉZINA, qui s'est pour ainsi dire identifié avec l'institution. Des écrits remarquables par la profondeur des vues et les idées pratiques ont depuis longtemps posé M. VÉZINA dans le monde de la finance où il fait autorité, et nous ne sommes ici, en le disant, que l'écho fidèle du sentiment universel. Ceux qui liront la brochure que nous avons sous les yeux apprécieront davantage cette institution nationale et sauront gré à l'auteur d'y avoir consigné les noms de ceux qui lui ont donné naissance, qui l'ont soutenue de tous leurs efforts et l'ont amenée à la position qu'elle occupe aujourd'hui, et parmi ces noms celui de M. VÉZINA brillera toujours d'un vif éclat.

En lisant les diverses phases de l'histoire de cette banque qui a rendu des services incontestés au commerce et aux industries de Québec, nous avons appris une chose assez remarquable, c'est que dans la période assez longue de 18 années, depuis sa fondation, ses premiers directeurs vivent encore.

On trouve encore, dans cette brochure, une foule de bons renseignements sur l'établissement des institutions financières dans le monde et les divers systèmes monétaires intronisés.

Biographies.

Galerie des Hommes Illustres.

L'HON. B. JOLIETTE.



ARTHÉLEMY JOLIETTE naquit en 1789, le 9 septembre, à St.-Thomas de Montmagny. Il descendait de l'une de ces familles de braves colons que la vieille France, si féconde en nobles dévouements, envoyait alors pour peupler sa colonie du Canada.

Parmi ses ancêtres, on retrouve le nom du célèbre explorateur qui découvrit le Mississippi, l'illustre Louis Joliet, dont les poètes ont chanté les exploits et dont le nom, depuis longtemps, appartient à l'histoire.

Orphelin dès sa naissance, le jeune B. Joliette fut élevé sous les soins affectueux de sa mère, une de ces nobles femmes qui comprennent et savent accomplir leur mission de mère chrétienne. Sa première éducation, celle qui forme le cœur et fait germer les aspirations de l'âme, fut toute entière l'œuvre du plus pur instinct maternel.

De St.-Thomas de Montmagny, la famille Joliette vint résider successivement à Berthier, puis au village de l'Assomption, qui devint plus tard le premier théâtre de la vie de M. Joliette comme citoyen et comme homme public. Admis à la profession de Notaire en 1810, il se mit de suite à l'ouvrage avec ardeur, et il sut si bien gagner l'estime et la confiance de tous que, dès l'année 1818, il fut élu par acclamation député du comté de Leinster qu'il représenta durant plusieurs années au Parlement.

C'est vers 1823 que l'honorable Barthélemy Joliette, devenu par son mariage, l'allié de la noble famille des de Lanaudière, seigneurs de cette partie du pays, visita pour la première fois ces parages. Dès ce moment, il fut frappé des avantages naturels que pré-

sentait ce site, et il résolut d'y jeter les bases d'un établissement qui, dans son esprit, ne pouvait manquer d'être solide et prospère. L'expérience a déjà surabondamment prouvé que cet homme avait le coup-d'œil juste et qu'il possédait le génie des grandes œuvres. Son projet une fois mûri et résolu définitivement, l'honorable B. Joliette ne songea plus qu'à pourvoir aux moyens de le mettre à exécution. Il se rendit ici avec une poignée de bûcherons, et il s'y fixa avec la ténacité de l'homme qui se dévoue tout entier à une entreprise. Travail, labeurs, sacrifices de tous genres, il n'épargna rien pour réussir; les revers et les obstacles vinrent souvent assiéger son œuvre encore fragile, mais il sut résister toujours avec énergie et fermeté. Vingt années lui suffirent pour ériger un centre populeux et important sur l'emplacement de la forêt solitaire; et quand je dis un centre, je n'entends pas un groupe plus ou moins nombreux d'habitations, mais un centre de commerce et d'industrie pour les paroisses d'alentour, un foyer d'inspirations pour les populations environnantes.

C'était bien là en effet la position qu'occupait le "Village de l'Industrie" dès l'année 1845. Déjà on y affluait de tous côtés, et M. Joliette pouvait, avec un noble et légitime orgueil, voir pâlir et diminuer l'importance des villages voisins à mesure que grandissait l'Industrie. Il n'épargnait rien, du reste, lorsqu'il s'agissait de favoriser l'avancement et le progrès de son village. Il avait ouvert des chemins de communication dans tous les sens; il créa plus tard, par la construction d'une voie ferrée, une puissante artère pour le commerce; il avait construit des usines et imprimés un vigoureux élan aux industries; il avait ouvert un vaste champ au travail du pauvre et de l'artisan par des entreprises qui nécessitaient une main-d'œuvre nombreuse; il avait enfin érigé, pour l'usage du culte religieux, un temple alors splendide et somptueux qui est encore là debout et solide sous nos yeux et dont la grande ville de Joliette a bénéficié jusqu'à ce jour. Il était manifeste et évident dès lors que M. Joliette ne s'appartenait plus, il était tout entier dévoué au succès de son œuvre. Et comme le remarque l'auteur de l'excellente biographie de l'hon. B. Joliette,

dû à la plume habile d'un ancien élève du collège Joliette, le zélé curé de Ste. Emmélie de l'Energie, (1) il fut toujours généreusement secondé dans ses travaux et dans les sacrifices qu'il dut s'imposer par la famille de sa noble Dame et particulièrement par son neveu, le vertueux et regretté Charles-Barthélemy-Gaspard de Lanaudière qu'une mort prématurée a ravi, il y a à peine trois ans, à l'estime de tous ceux qui le connaissaient; et dont il est juste de dire qu'il a contribué avec une noble générosité à tous les grands travaux de son oncle.

L. A. McCONVILLE.

II

Dans la séance littéraire de la Fête de la réunion des anciens élèves du Collège Joliette, au mois de Juin dernier, M. B. A. Testard de MONTIGNY, rendait comme suit hommage à la mémoire de cet illustre bienfaiteur :

"Au milieu de cette enceinte où vous venez rendre hommage au mérite de ceux qui ont travaillé à la grande cause de l'éducation, de la nationalité et de la religion, une des figures qui se dressent à notre admiration est bien celle de celui qui, le premier, a élevé ces murs du Collège Joliette. Sa grande âme l'a compris, et à côté de l'industrie qu'il activait par son exemple, il a placé l'Eglise et le Collège. C'est grâce à cette alliance bienfaitrice que le "Village d'Industrie" a progressé si rapidement et qu'aujourd'hui, ville florissante, il mérite d'être orné du beau nom de son fondateur.

"O Joliette, citoyen dévoué que la patrie place parmi ses bienfaiteurs, vous dont les cendres reposent sous les voûtes bénies que vous avez élevées à la religion, votre âme doit aujourd'hui tressaillir de joie. C'est par vous que cette foule de jeunes gens gagnent honorablement leur existence; c'est par vous qu'un grand nombre des enfants du pays que vous avez tant aimés se distinguent dans la société; c'est par vous que plusieurs des humbles enfants de nos campagnes occupent les grands postes de nos destinées; c'est par vous que le fils d'un honnête et regretté rentier de cette ville mérite

(1) M. l'abbé Bonin, auteur de l'intéressante *Biographie de l'hon. B. Joliette*.

d'avoir la direction de ce collège qu'il a su, par ses talents, placer parmi les principaux sanctuaires ouverts à la jeunesse de la Puissance; c'est par vous que tant d'enfants ont appris à aimer et à prier Dieu. La patrie adresse pour vous au ciel des clameurs de reconnaissance, et cette reconnaissance se répand sur la mémoire de l'épouse qui dort à vos côtés enveloppée du pur linceul des bienfaits qu'elle n'a cessé de distribuer. Ce culte que nous vous rendons se reflète sur vos parents et vos alliés, et jamais nous rencontrons qui se dit être de votre famille sans que le plus grand respect s'ajoute à leur mérite personnel. Ce prestige de votre nom se reflète sur les habitants de cette ville qui semblent avoir hérité de votre esprit d'entreprise, et quand nous voyons à côté des monuments industriels s'élever les chapelles, les églises, les couvents, les collèges et les hôpitaux, nous ne doutons pas qu'ils n'aient hérité aussi de votre esprit religieux."

III.

Le R. P. LAJOIE, Supérieur du Collège, fit éclater des sentiments de bonheur ineffable, lorsqu'il répondit à l'Adresse des anciens élèves du Collège; et en parlant de l'illustre Bienfaiteur du Collège, il laissa échapper de son cœur ce cri de la reconnaissance :

"Soyez béni, illustre et généreux fondateur de cette maison. De bouche en bouche, Honorable Barthélemi Joliette, votre nom magnanime passera aux générations les plus reculées."

Sa Grandeur Mgr. FABRE, dans son allocution en réponse à l'Adresse des anciens élèves du Collège Joliette, disait :

"Cet homme aussi élevé en sentiments nobles, généreux et chrétiens que riche par sa fortune temporelle, veut protéger les familles chrétiennes qui vivent sur le coin de terre qu'il est venu défricher, et dont il sait qu'il est le père; dans ce but il veut augmenter le bien spirituel à l'égal du temporel, il veut donner à Joliette de l'importance, il veut en faire une ville, mais il a compris que pour cela il faut l'asseoir sur une base solide. Eh bien! il songe à fonder un Collège et à en donner la direction à de dévoués reli-

gieux qui, dans son idée, sauront inculquer à leurs élèves l'enseignement religieux et profane, un enseignement profond, généreux et chrétien, et avouez, Messieurs, que si Joliette est si prospère aujourd'hui, si votre ville a acquis une si grande importance, avouez-le, c'est dû à l'esprit si éminemment religieux et pratique de l'honorable Barthélemi Joliette."

Galerie des Femmes Célèbres.

Bernadette Soubirous.



TOUT le monde connaît la jeune fille à laquelle la Sainte Vierge a daigné apparaître à Lourdes. C'est Bernadette Soubirous, en religion Sœur Marie-Bernard.

Sœur Marie-Bernard est maintenant dans sa trente-troisième année. Après un noviciat abrégé, elle devint sœur professe, il y a une douzaine d'années, et fut envoyée, peu de temps après, au monastère de Saint-Gildard, de Nevers, qui est la maison mère des Dames de la Charité.

Elle est de petite taille et de bien frêle constitution. Les traits de son visage, qui est ovale, sont assez réguliers. Ses sourcils sont noirs et forts; néanmoins son regard est doux et souriant.

Sœur Marie-Bernard a toujours eu la passion de l'humilité et de la vie cachée. Elle a supplié ses mères supérieures de la garantir contre les obsessions de la curiosité publique. "La Sainte Vierge, dit-elle souvent, a daigné se montrer à la plus humble de ses servantes. Quel enseignement pour tous! Et comme je serais blâmable d'en tirer vanité! Ma chère grotte, murmura-t-elle encore, quand pourrais-je te revoir?"

Religieuse modeste, soumise, Sœur Marie-Bernard est d'une piété calme, douce, profonde. Sa foi n'a rien d'exalté, d'excessif, d'illuminé. Que l'on soit sceptique ou croyant, il est difficile de mettre en doute sa sincérité et son honnêteté.

Collaboration.

CELEBRATION

DU

25^e ANNIVERSAIRE

DE LA

Fondation de l'Institut Canadien-Français
d'Ottawa.

Notes Historiques sur l'Institut.

1852-1877.

(Suite.)

L'instruction publique fut à cette époque le thème sur lequel brodèrent les orateurs de l'Institut. Cette même année le collège Saint-Joseph, se voyant à l'étroit dans son logement, encoignure des rues Sussex et de l'Église, construisit le bel édifice de la rue Wilbrod, à la Côte-de-Sable. Un journal français, le *Progrès* était fondé au même temps pour servir d'organe à nos compatriotes d'Ottawa. Il est facile de voir par ces quelques notes, pourtant bien incomplètes, que la population française ne se laissait devancer en rien dans les choses de l'intelligence—et l'on pourrait ajouter que sur plus d'un point elle se montrait supérieure à celle des autres origines.

Mgr. Guigues, voyant ces efforts tous dirigés vers un but louable et patriotique, permit à l'Institut de placer au collège St. Joseph deux ou trois élèves à raison de huit piastres par tête par année. Dès l'année suivante il étendit cette permission à six élèves, et ce privilège porté à neuf élèves en 1858 a été continué pendant plusieurs années. Les Révérends Pères O. M. I., qui dirigèrent le Collège, ont su généreusement entrer dans les vues de notre premier évêque, offrant ainsi le spectacle unique dans l'histoire du Canada d'une institution littéraire et d'un établissement d'éducation se coalisant pour procurer aux enfants pauvres les bienfaits de l'instruction.

C'est, dit-on, depuis ce moment que l'Institut prit l'habitude d'aller en

corps saluer Sa Grandeur le jour de sa fête et le jour de l'An.

Les années 1856-7 furent remarquables par l'activité qui régna dans l'Institut et par l'importance des mesures prises.

L'Institut sollicita du gouvernement une subvention annuelle.

On publia dans les journaux de Montréal quelques rapports qui attirèrent l'attention du Bas-Canada.

Les sièges aux séances publiques furent mis à quinze sous, ce qui les rendis de plus en plus populaires et productives.

La St. Jean-Baptiste est chômée avec un grand éclat.

Le club dramatique, qui existait depuis trois ou quatre ans, s'amalgame avec l'Institut, lui abandonnant ses costumes, etc., mais demeure comme branche séparée dans l'administration, ce qui eut un excellent effet.

La bibliothèque est augmentée considérablement par des achats de livres et des dons.

Au mois de janvier 1857, seize nouveaux membres sont inscrits.

On nous a raconté une touchante coutume qui se rapporte à ces premières années. Les membres qui ne savaient pas lire se réunissaient le soir autour de ceux qui étaient plus favorisés qu'eux et écoutaient la lecture des journaux ou des livres. Combien y a-t-il de localités où se manifeste un pareil dévouement à la cause nationale ?

Les travaux de bâtisse de la rue du Roi sont repris au printemps de 1857. Le 5 mars, un comité est nommé pour se procurer le bois nécessaire à sa complétion. Le 21, ceux qui ont reçu des matériaux pour cet objet sont priés de fournir leur rapport afin qu'on en fasse mention dans les journaux. Des invitations pressantes sont adressées à tous ceux qui peuvent contribuer à l'entreprise d'une manière ou d'une autre. Un bazar s'organise sous la direction de messieurs J. B. Marsan, George Carrière, Dr. Beaubien et Pierre Marier ; il est couronné de succès. Le rapport ci-dessus mentionné étant soumis, le 28 mars, on fait, séance tenante, une souscription pour l'atter et crépir l'édifice. Le 16 avril, les travaux étant en pleine activité, messieurs J. B. Turgeon, Pierre Rocque et E. Dumas sont nommés pour les surveiller. Le 7 mai, M. André Gravelle, le contracteur,

accepte de diriger, sans rémunération additionnelle, les personnes qui voudront bien donner des corvées. La salle du Marché n'étant plus nécessaire, il est décidé qu'on la remettra à la Corporation; en conséquence, messieurs Pierre Marier et Pierre Dufour, cautions de l'Institut pour le loyer, sont déchargés de leur responsabilité par le conseil de ville. Faute de moyens, on ajourne l'érection d'un mai devant le nouvel Institut. A la séance du 3 juillet, il est fait rapport sur le lattage et le plâtrage, dont M. Joseph Campeau est le contracteur. Les corniches doivent être posées sans retard. M. Pierre Marier fera terminer "le chemin depuis l'Institut à la barrière qui est en face." La Corporation est priée de "terminer le trottoir de la rue de l'Eglise jusqu'au front de la rue du Roi," ce qui facilitera les communications avec la partie la plus densément habitée de la basse-ville. La nouvelle salle sera à la disposition de la St. Jean Baptiste pour la fête nationale. Les citoyens pourront dresser un reposoir au Saint-Sacrement, dans l'Institut, le jour de la procession. Dix jours plus tard, il est décidé que la bâtisse, qui souffre du mauvais temps, sera lambrissée, le tout devant être terminé le 25 août; la plus basse soumission procure le contrat à M. André Gravelle. Les 10 et 30 août, on règle les arrérages dûs au gouvernement et à M. Egleason sur les lots.

C'est donc au mois de mai 1857 que l'Institut se transporta du Marché dans l'édifice de la rue du Roi.

Il avait lieu de se féliciter de sa carrière, car étant devenu le foyer de l'élément canadien-français dans Ottawa, il avait puissamment contribué à son développement et pouvait compter sur des jours de plus en plus prospères. Aussi quel ne fut pas le crève-cœur de ses chefs, lorsqu'ils leur fallut constater que le changement de localité menaçait d'ancantir de si belles et si justes espérances. La rue du Roi était un désert. Tant que dura la saison d'été, il n'y eut pas trop de plaintes, mais quand vint l'automne avec son cortège de pluie, de temps froid, avec ses chemins détrem-pés, le courage abandonna les plus solides. On entreprit de se replier sur le centre de la population. Le 26 novembre, il fut résolu d'accepter l'offre bienveillant de Mgr. Guigues et d'aller s'établir dans le vieux collège,

au coin des rues Sussex et de l'Eglise. Tout reprit son cours accoutumé, sauf que l'Institut n'était pas logé chez lui.

En 1858, Ottawa fut choisie pour capitale des Canadas unis. Cette décision eut l'effet d'un coup de baguette magique, et les hommes intelligents qui inspiraient l'Institut se préparèrent à tirer parti de l'avenir qui s'ouvrait devant eux.

Les élèves sortis du collège St. Joseph apportaient par leur éducation un nouvel appoint qu'ils surent utiliser. L'art oratoire, la musique, le drame, le chant fleurirent plus que jamais. La première époque se terminait; la seconde devait durer jusqu'en 1865, date de l'arrivée des employés du gouvernement; la troisième jusqu'à 1873, où fut nommé le comité qui érigea l'édifice de la rue York; la quatrième dure encore.

(A Continuer.)

Influence d'une épouse chrétienne.

Un vieux et brave général était venu, sur la fin de sa vie, très-religieux, très-pieux, jusqu'à communier plusieurs fois la semaine. Un jour, un de ses amis lui demanda comment, après avoir passé sa vie dans les camps, il avait pu venir à une telle tendresse de dévotion.

Il répondit avec la franchise du soldat :

"A mon retour au pays, Dieu m'a fait trouver une pieuse femme. Je respectai d'abord sa foi, sans la partager. De son côté, elle ne me parlait jamais de Dieu, mais je lisais sa pensée sur son visage. Quand elle priait près de moi, quand après avoir communiqué à l'église elle me revenait pleine de calme, de douceur et de patience, c'était à mes yeux comme un ange; lorsqu'elle me prodiguait ses soins et pensait mes plaies, c'était une sœur de charité. Et voilà que tout à coup, je me sentis pris du désir d'aimer Dieu qu'elle aimait si bien et je lui dis: Conduis-moi à ton confesseur. Par le ministère de cet homme de Dieu et par la grâce divine, je suis devenu ce que je suis heureux d'être."

Variétés.

ESPOIR ET MURMURE.

Comme quoi au ciel comme sur la terre les riches ont les plus fêlés.

I.



LS avaient vécu ensemble une vie de misère, de chagrins et d'humiliations, et lorsque, à bout de forces, l'homme s'étendit sur son pauvre grabat pour ne plus se relever, la femme, à qui venait à manquer son dernier appui, ne se sentant plus capable de poursuivre seule sa route, s'était à son tour couchée auprès de son vieux compagnon. Ainsi ils s'étaient ensemble endormis du dernier sommeil ; ensemble ils s'étaient réveillés sur le chemin de l'autre monde ; ensemble ils avaient comparu devant le tribunal de Dieu ; ensemble ils en sortaient absous, portant à saint Pierre l'ordre du Maître de leur ouvrir la porte du paradis, et l'on peut s'imaginer s'ils étaient contents.

Mais, comme ils se sentaient encore un peu faibles, à la suite des grandes privations qu'ils avaient subies pendant leur séjour en ce bas monde ; un peu fatigués du long trajet qu'il leur avait fallu faire pour monter de la terre jusqu'au ciel ; un peu émus de l'impression qu'ils avaient éprouvée au jugement, et que, d'ailleurs, ils trouvaient fort de leur goût la belle et riche avenue qui conduisait du tribunal de Dieu au paradis, ils ne se pressaient pas beaucoup (sûrs qu'ils étaient de leur affaire), pour y arriver plus tôt. Le front riant, le sourire aux lèvres, aspirant à pleins poumons le bon air du ciel, et jetant autour d'eux des regards ravis, ils s'avançaient, appuyés doucement l'un sur l'autre, et, tout en marchant, ils causaient.

—Eh ! bien, femme, disait l'homme, qu'est-ce que je t'avais toujours dit ? Et comment trouves-tu l'accueil que nous a fait le bon Dieu ?

—Ah ! mon homme, répondit-elle, c'est vrai que tu avais raison, et que le bon Dieu nous a bien reçus ! Mais qui l'aurait jamais pensé ? Qui se serait imaginé que nous, plus misérables sur la terre que des chiens, qu'on regardait avec mépris et qu'on fuyait comme la peste, nous serions accueillis avec de tels honneurs, malgré nos habits tombant en loques et nos souliers sans semelles.

—C'est qu'au ciel, vois-tu, dit l'homme, les choses, comme je te l'ai répété cent fois, vont autrement que sur terre. Et cependant, malgré cela, j'étais quelque peu gêné de ce que, par les trous de mon habit, l'on pouvait voir que j'étais sans chemise. Et toi-même, ma pauvre vieille, c'était bien inutilement que tu faisais de ton mieux pour paraître avec avantage devant les saints et les saintes qui entouraient le trône de Dieu. Heureusement personne n'a paru choqué de voir tes jambes.

—Bien au contraire, repartit la femme. As-tu remarqué, mon homme, comme le grand saint Joseph m'a salué poliment ?

—Et toi donc femme, dit l'homme, as-tu vu comme la bonne sainte Vierge m'a souri ?

—Et les anges, qui nous regardaient comme si nous étions de grands personnages !

—Et le bon Dieu, qui nous a dit : "Soyez les bienvenus, mes chers enfants !"

—Ah ! mon homme, dit la femme, si les riches, qui nous méprisaient tant jadis, nous voyaient ainsi reçus, quelle drôle de mine ils feraient, et que je voudrais la voir !

—Elle serait longue, bien sûr, dit l'homme, car enfin, ils ne peuvent s'attendre à être traités ici comme nous.

—Non, certainement, dit la femme, il ne manquerait plus que cela ! Chacun son tour ; ce n'est que juste.

—Et cependant, ma femme, dit l'homme, combien de fois n'as-tu pas murmuré, en nous voyant condamnés à souffrir, lorsque tant d'autres jouissaient, "Ils ont de belles maisons, disais-tu, et de beaux habits, et une bonne table, et un bon lit, et des serviteurs, et des servantes, et tout ce qu'ils peuvent désirer. Pourquoi n'avons-nous pas notre part de tous ces biens ? Qu'avons-nous fait au bon Dieu ?" Tu t'en souviens, n'est-ce pas, femme ?

—Mon homme, dit-elle, à quoi bon rappeler cela ?

—C'est pour te rappeler, dit-il, ce que je te répondais alors, que le bon Dieu est un bon père : qu'il tient une juste balance entre ses enfants, et que ceux qui n'ont pas eu leur part de bonheur sur la terre, s'ils n'ont pas mérité de la perdre, l'auront sûrement dans le ciel. Mais tu ne voulais pas m'écouter, femme ; tu semblais ne pas croire à la justice de Dieu.

—Tais-toi donc, mon homme, dit-elle ; si le bon Dieu allait t'entendre !

—N'aie pas peur, femme ; le bon Dieu est bien trop bon pour te punir de cela maintenant. Tu as eu ta punition sur la terre, en y souffrant davantage, comme tous les gens peu résignés. Car tu n'étais pas résignée ; avoue-le, femme, tu ne l'étais pas. Tu n'étais pas même toujours juste. Combien de fois ne m'as-tu pas fait des reproches que je ne méritais point ? "Si tu avais fait ceci ou cela, disais-tu, nous n'en serions pas où nous en sommes." Moi, j'avais beau te prouver que je ne m'étais pas rourvé à même de faire ni ceci ni cela, et que c'était bien certainement Dieu qui nous voulait dans la peine pour notre plus grand bien à venir.

— "Pour notre bien à venir !" disais-tu, en haussant les épaules. Oui, oui, tu les haussais, femme ; tu n'oserais le nier ?

—Mais, encore une fois, mon homme, pourquoi chercher ainsi à me mettre dans mon tort ?

—Ce n'est pas pour te mettre dans ton tort, femme ; c'est seulement pour te prouver que c'est moi qui avais raison, quand je disais que notre pauvreté nous vaudrait un jour une grande richesse, et que si nous étions sur la terre traités comme des chiens par les riches, nous serions reçus comme des riches dans le paradis du bon Dieu : mieux que des riches, puisque les pauvres doivent être les premiers au ciel.

II.

Tout en causant ainsi, ils approchaient du lieu de leur destination, et déjà ils pouvaient distinguer, au bout de l'avenue qu'ils suivaient, les portes de diamants hautes de cent coudées qui allaient s'ouvrir devant eux, quand au-dessus de leur tête passa un ange,

qu'ils crurent reconnaître, à son vol rapide, pour un messager céleste. Il suivait le même chemin qu'eux, c'est-à-dire qu'il venait en droite ligne du tribunal de Dieu et se dirigeait vers le paradis, agitant au bout de son bras étendu, ainsi qu'un porteur de bonnes nouvelles, un parchemin revêtu d'un large sceau. En un clin d'œil, il eut atteint le but de sa course, et un formidable coup de marteau fit retentir sous sa main pressée les portes de la céleste enceinte.

A cet appel impérieux, saint Pierre était accouru, et, sur un mot que lui dit l'ange, il ouvrit les portes à deux battants ; puis il se mit à sonner à grande volée une grosse cloche suspendue à l'entrée du paradis, comme s'il voulait annoncer à ses habitants un événement d'importance. En effet, au son de la cloche, une troupe empressée de saints et de saintes apparurent sur le seuil. On ne pouvait à distance entendre ce qu'ils disaient ; mais à l'expression de leur visage, à leurs gestes, il était facile de deviner qu'ils interrogeaient saint Pierre et l'ange, et que la nouvelle qu'ils en apprenaient les comblait d'étonnement et de joie.

Après s'être consultés un moment, ils rentrèrent tous ensemble, mais pour revenir bientôt, les uns portant dans leurs mains des guirlandes et des couronnes de fleurs, et les autres, des bannières éclatantes. D'autres encore dressaient en toute hâte, devant l'entrée du paradis, un arc de triomphe qu'ils ornaient de brillants festons.

Il devenait évident pour nos époux que les habitants du ciel préparaient une glorieuse entrée à un ou des personnages importants. Mais ce ou ces personnages, qui était-ce ?..... Ils n'osaient s'avouer leur pensée, mais ils se regardaient mutuellement du coin de l'œil, et ne pouvaient s'empêcher de se redresser un peu et de sentir en eux-mêmes un certain chatouillement qui, involontairement, les faisait sourire. Ne portaient-ils pas, en effet, sur leur visage et dans toute leur personne les signes distinctifs de ceux qui au ciel doivent être les premiers ?

En ce moment, leurs préparatifs étant terminés, les saints et les saintes se formèrent en cortège, et sortirent deux à deux du paradis. Saint Pierre marchait à leur tête et tous agitant

leurs bannières, leurs palmes, leurs guirlandes et leurs couronnes, s'avançaient au-devant des deux époux.

—En vérité, ma femme, dit l'homme, je ne sais ce que j'en dois croire, mais ne dirait-on pas qu'on vient à notre rencontre.

—Mais oui, mon homme, dit la femme, on le dirait certainement. Et même il n'y a plus de doute. Vois plutôt ; l'ange nous montre du doigt et l'on pousse des cris de bienvenue. Salue donc de la main, puisque tu n'as pas de chapeau. Encore ! encore ! et plus vite ! et plus bas !... Bon ! j'ai manqué de tomber en faisant la révérence !... Ah ! si les riches d'en bas nous voyaient, quelle humiliation pour eux !... Mais c'est égal, j'aimerais mieux être un peu proprement accoutré pour me présenter devant ces beaux saints tout chamarrés d'argent et d'or.

Il est de fait, ma femme, dit l'homme, qu'attifée comme tu l'es, tu ne risques pas d'exciter leur admiration.

—Ni toi celle des saintes, mon homme, répartit la femme un peu piquée.

—C'est bon, c'est bon, ma femme, dit l'homme. En attendant, remets ton bonnet droit, et fourre dedans les mèches de cheveux qui te pendent sur la nuque.

—Et toi, mon homme, dit la femme, mets tes deux mains sur tes genoux percés.

—Ma femme, dit l'homme, c'est vraiment sottise à de bons époux comme nous de toujours s'asticoter ainsi. Sur la terre, passe encore ; mais au ciel la paix doit régner. Et tenez, voici le cortège qui n'est plus qu'à vingt pas de nous. Déjà St. Pierre nous sourit. À défaut de beaux habits, prenons notre mine des dimanches. L'honneur qu'on nous fait vaut bien cela.

A ce moment St. Pierre les abordait.

III.

Bonjour, mes amis, dit le saint. Vous venez chez nous, je le vois. C'est bien, braves gens. Je suis charmé de vous voir. Quoiqu'on ne m'ait pas prévenu, vous trouverez vos places prêtes, et de bonnes, je vous en répons. Mais je n'ai pas le temps de causer. Nous allons au-devant d'un riche dont le bon Dieu m'a fait annoncer l'arrivée et il faut y mettre de l'empressement.

Si vous voulez vous joindre au cortège vous rendrez votre part d'honneur à celui que nous allons recevoir,

Ainsi parlant, saint Pierre reprit sa route, suivi de son brillant cortège, derrière lequel marchaient, n'osant faire autrement, nos deux époux un peu penauds.

—Eh bien ! mon homme, disait la femme, est-ce encore toi qui avais raison, et les riches ne sont-ils pas toujours les riches aussi bien au ciel que sur la terre ?

—Je n'y comprends rien, femme, dit l'homme, non, je n'y comprends rien du tout.

—Qu'est-ce que vous ne comprenez pas, mon brave, dit un vieux saint, qui, à cause de son grand âge, marchait un peu en arrière des autres ; qu'est-ce que vous ne comprenez pas ?

—Il ne comprend pas, dit la femme, prenant la parole à la place de son mari, ni moi non plus, je l'avoue, la différence que saint Pierre fait entre les pauvres et les riches ; les riches qui, par parenthèse, ont eu, comme ont dit, leur paradis sur terre, et les pauvres que notre curé appelait les membres souffrants de Jésus-Christ. Il me semble que, si une différence était faite entre les uns et les autres, elle devrait être à l'avantage des membres souffrants de Notre Seigneur.

—Vous n'avez pas tout à fait tort dans ce que vous dites, ma commère, reprit le vieux saint, quoique, à la manière dont vous le dites, il soit évident qu'une mouche vous a piquée. Seulement veuillez considérer que les membres souffrants de Jésus-Christ, comme vous et votre curé les appelez fort justement, ont si naturellement leur entrée dans le paradis et en usent si largement, que saint Pierre a bien dû renoncer à fêter leur arrivée, sans quoi l'on n'aurait plus eu le temps de respirer ici. Ils y viennent de droit comme chez eux, par bandes, à tous les moments, et ils occupent les meilleures places. Vous le verrez tantôt par vous mêmes. Mais les riches, c'est tout autre chose. Qu'est-ce donc que Notre-Seigneur a dit d'eux ? Qu'il leur est aussi difficile d'entrer dans le royaume du ciel qu'à un chameau de passer par le trou d'une aiguille. Vous rappelez-vous de cela, chère dame ?

—Certainement, dit-elle, monsieur le saint.

—Eh bien donc, pour qu'un riche passe par la porte du paradis, qui est pour lui aussi étroite que le trou d'une aiguille pour un chameau, il faut qu'il se fasse terriblement mince, convenez-en. Cela n'est pas très commode quand on a l'habitude d'avoir ses aises. Un ventre un peu trop arondi, une pièce de plus dans son gousset, vous arrête tout court un homme. Pour éviter cela, que doit-il faire? Donner à ceux qui n'ont pas assez tout ce qu'il a de trop; en un mot, cesser d'être riche, j'entends pour son propre compte. C'est ce qu'a fait l'honnête homme au-devant duquel nous allons : pour être plus sûr d'entrer ici, il s'est dépouillé comme un ver; et nous le fêtons, chère dame, et de notre mieux comme vous, uniquement pour la rareté du fait, car, depuis cent ans que je suis en paradis, c'est le premier riche que j'y vois venir.

—Eh bien ! ma femme, dit l'homme, qui de nous deux avait raison ?

—Mon homme, répliqua la femme, monsieur le saint vient de dire que je n'avais pas tout à fait tort.

X.

LE PAUVRE

ET

L'ENFANT.



MONSIEUR le pauvre, pourquoi donc que tu es pauvre, disait un petit enfant à un vieillard qui tendait la main au coin d'une église ? Est-ce parce qu'au commencement du monde, comme je l'ai lu l'autre jour, les hommes n'ont pas tous été bons et qu'ils se sont battus, et que les plus forts ont pris la part des plus faibles ?

—Non, dit le pauvre, dont l'œil terne se ranima et sur les lèvres duquel, à cette question de l'enfant, passa un triste mais doux sourire. Cette histoire des premiers temps de la vie de l'homme, cette histoire des temps où la société n'avait pas corrigé la barba-

rie, n'est pas l'histoire des hommes qui vivent aujourd'hui.

S'il y a eu des hommes autrefois qui ne sont devenus pauvres que parce qu'ils ont été vaincus, puis opprimés, que parce que la paix de la terre, que Dieu avait faite assez grande pour qu'elle pût nourrir tous ses enfants, leur a été enlevée, il n'y en a plus guère aujourd'hui, il n'en est plus, du moins dans notre pays de France. Les pauvres d'aujourd'hui, les vrais pauvres ne le sont, pour la plupart, que par suite de revers de fortune, de maladresse, d'erreurs, de maladies et d'accidents, dont les autres hommes, leurs semblables, ne sont pas coupables. Quant à moi, mon enfant, et je vais te faire cette confession pour que tu t'en souviennes, si je suis pauvre et réduit à implorer la charité,—ce qui est dur, encore bien qu'on l'ait mérité,—c'est qu'en effet je l'ai mérité par ma mauvaise conduite.

Mon père avait travaillé pour me donner le premier des biens, l'éducation. Il est mort croyant être arrivé à son but. J'étais instruit parce que Dieu m'avait doué d'intelligence et de facilité pour apprendre, mais j'étais paresseux. J'ai cru que comprendre, était tout, qu'appliquer ce qu'on sait à un travail utile aux autres et fructueux pour soi-même était au-dessus de moi.—J'ai rougi du travail qui pouvait me faire vivre honorablement, j'ai oublié la loi de Dieu qui a dit à l'homme " tu gagnera ton pain, " et je n'ai pas eu le courage de gagner le mien. La faute de la paresse m'a conduit à beaucoup d'autres fautes ; la misère et l'opprobre sont bientôt tombés sur moi comme deux châtiments mérités. Je n'ai pas compris le vrai sens des leçons de la faim, et du lieu d'user de la force de mes bras pour un labeur honnête, un jour, jour fatal, j'ai eu la lâcheté de tendre la main.

La mendicité, à partir de ce jour, a pour moi remplacé le travail, la pauvreté est devenue mon état ; j'ai spéculé, en la trompant, sur la pitié publique ; j'ai pris, moi, pauvre volontaire, pauvre paresseux, la part de la pauvreté involontaire. De ce jour-là, j'ai vécu comme un criminel, car ce qu'on me donnait même ne m'appartenait pas.—Ce crime ne m'a pas porté bonheur. Bien qu'aujourd'hui je sois vieux et pour de bon hors d'état de travailler, ma conscience

est incessamment bourrelée de remords. Je regrette amèrement ma vie si mal employée, et lorsque j'en suis réduit, comme aujourd'hui, à rougir devant la question naïve d'un enfant, je me dis que mon repentir même n'est point une expiation suffisante ; car de fait, par mon passé, je ne mérite la pitié de personne.

Faut-il donc, dit l'enfant, ne donner qu'à ceux qui sont malades, qui ont les bras cassés, ou les jambes ; qu'aux estropiés ou aux aveugles, et si je te donne mon sou, je ne ferai donc pas une bonne action ?

Mon enfant, dit le vieillard, dont la voix s'était altérée profondément, l'aumône, l'aumône sainte, encore bien qu'elle puisse tomber dans la main d'un indigne, est toujours pour celui qui la fait, une bonne action. Mais peut-être ferais-tu mieux, en effet, sachant ce que je viens de t'apprendre, de la donner à un moins coupable que moi. Tiens, vois là-bas, de l'autre côté de ce portique, cette malheureuse qui est aveugle ; elle a usé ses yeux par un travail surhumain pour nourrir son vieux père, qui était infirme, donne-lui ton sou—et oublie-moi !

—Ah ! dit l'enfant, prends mon sou tout de même, monsieur le pauvre, car tu as l'air bien malheureux, et je suis sûr, parce que tu viens de me dire, que si les forces te revenaient, tu ne serais plus paresseux. D'ailleurs, ajouta-t-il, pour répondre au refus du vieillard, j'ai un autre sou dans ma poche pour la pauvre femme que tu me recommandes.

—Dieu te bénisse, enfant, dit le pauvre, en cachant ses larmes dans ses mains ; Dieu te bénisse ! tu comprends la charité mieux que je n'ai compris la vie.

Le père de l'enfant était derrière lui pendant ce dialogue, sans que son fils l'eût aperçu.

—Ce pauvre t'a dit vrai, mon fils, lu dit-il, excepté sur un point cependant. Sans doute il n'y a plus autant d'iniquités sur la terre qu'aux temps où l'éducation et la religion n'avaient point encore éclairé les hommes. Mais malheureusement, il est encore des contrées dans ce vaste monde où le faible est opprimé par le fort, il y a encore des vaincus, des proscrits, des esclaves, des races et des individus qui n'ont mérité ni leur défaite, ni la perte

de leur patrie, ni celle de leurs biens, ni leur servitude. La perfection n'est pas de ce monde, mon cher enfant ; mais si quelque chose pouvait nous en faire approcher, ce serait la bonté et la charité.—Ces questions, mon fils, sont bien graves pour tes jeunes oreilles, mais ton cœur t'apprendra à les comprendre. Il n'est permis à personne de fuir devant elles, et puisque l'occasion en est venue, je ne suis pas fâché qu'elles aient de bonne heure frappé ton jeune esprit.

P. J. STAHL.

[Pour le Foyer Domestique.]

LE GRAND-MÉNAGE.

La guerre l'horrible guerre !

A la rivière... au fleuve !
Ma femme sera veuve :
Elle l'a bien voulu ;
Car notre maisonnette
N'est jamais assez nette...
Je suis bien résolu !

Voici, sans badinage,
Le fait : le grand-ménage
Redéfait ma maison !
Ce diable s'y démène,
Durant une semaine,
Deux fois chaque saison.

Le sacripant commence
Par la besogne immense
De lever les tapis.....
De leur laine grossière
Sort toute la poussière
Qui met l'affaire au pis.

Alors, cuisine, salle
Et salon, tout est sale !
On ne peut rien toucher...
On irait en nacelle,
Tant l'eau terne ruisselle
Partout sur le plancher !

O chères araignées,
O mouches, dédaignées
Par ce diable ou Titan...
Qu'êtes-vous devenues ?
Où sont les vents, les nues
Et les neiges d'autan ?

On mange sur le pouce,
Car la besogne pousse !
On mange .. hélas ! J'entends
Que du faux dieu la dupe
D'autres choses s'occupe...
On vit de l'air du temps.

Si quelquefois l'on dîne,
C'est, comme à la sourdine,
De mets froids, étouffants...
Servis—c'est délectable!—
Sur le coin d'une table
Où grimpent dix enfants!

Les lits et les couchettes
—Disons tout sans cachettes—
Sont affreux... démontés...
Ils sont dans la censive
De *Madame Lessive*
Pour huit jours bien comptés.

Huit jours dormir sur chaise!
Huit jours sans un peu d'aise
Dans mon humble foyer!
Pour qu'ensuite on m'y place
Comme un marbre sous glace?
J'aime mieux me noyer!

J. A. BÉLANGER.

Outaouais, 12 nov. 1878.

Le bon curé,

Il existe un pauvre curé de village,
bien peu payé, et qui donne aux indigents de sa commune la moitié du pain destiné à le nourrir lui-même.

Sa soutane, cent fois raccommodée par sa vieille servante, a un grand trou au col, l'aiguille patiente y a fait vingt fois des reprises, l'étoffe craque à côté de chaque couture.

Il a quelques années, le vénérable curé reçut la visite de son évêque, lequel lui fit grands compliments sur l'instruction de ses ouailles.

—Monsieur le curé, lui dit pourtant doucement l'autorité épiscopale, vous avez là une soutane bien usée au cou.

—Monseigneur, répondit modestement le prêtre, il y a bien des malheureux dans la commune, il faut bien qu'elle aille encore.

—C'est égal, répliqua l'évêque, cela n'est pas beau.

Et le chef du diocèse s'en retourna tout pensif.

Huit jours après, notre bon curé recevait le camail de chanoine, avec ces mots écrits par son supérieur : *Pour cacher la déchirure.*

Archéologie.

MONUMENT

D'UN

CANADIEN-FRANÇAIS

EN

OREGON.



OUS trouvons dans un journal anglais d'Orégon la description d'un monument érigé à la mémoire d'un brave pionnier canadien qui, comme tant d'autres de nos compatriotes, a rendu le dernier soupir loin du sol de la patrie, et qui, après avoir su gagner l'estime et la confiance de ceux qui l'entouraient, laisse après lui une mémoire respectée par les habitants de son pays d'adoption. Il se nommait George Larocque, et était né à Chambly le 27 avril 1820. Il est mort le 22 février 1877, à Butteville, Orégon, où il était considéré comme l'un des plus anciens pionniers de l'endroit. Voici la description que donne l'*Oregonian* de son monument :

“ Le monument est en marbre italien excepté la base, qui consiste en un gros bloc de pierre de la rivière de Clackamas et qui pèse deux tonneaux. Du côté extérieur du monument on voit, gravé en belles grandes lettres, l'inscription suivante :

GEORGE LAROCQUE,
né à Chambly, District de Montréal, C. E.,
le 27 avril 1820,
DÉCÉDÉ
le 22 Février 1877.
R. I. P.

Au-dessous de cette inscription on voit gravé, en relief, les insignes du pionnier, une carabine et une hache, croisées et entourées d'une couronne de laurier ainsi que les mots : *Un pionnier en repos.* La flèche du monument est de forme octogone et elle est surmontée par une croix élégamment sculptée.

Le monument aura plus de treize pieds de hauteur, et lorsqu'il sera entouré de la clôture en fer et en pierre, il aura une apparence imposante dans le petit mais beau cimetière de Butteville.

X.

Mélanges.

ARRIVÉE
DU
MARQUIS DE LORNE
ET DE LA
PRINCESSE LOUISE
EN
CANADA.



Le Gouverneur-Général du Canada et la Princesse Louise est arrivé à Halifax, samedi soir, à 9 heures, le 23 Novembre.

Pendant que nous étions à bord,—dit le correspondant de la *Minerve*,—le duc d'Edimbourg est arrivé. Il venait inviter sa sœur la Princesse

Louise et le Marquis de Lorne à *luncher* sur le *Black Prince*. Quelques minutes plus tard on annonçait l'arrivée de l'administrateur, Sir Patrick McDougall, et le lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, l'Hon. M. Archibald.

Tous les visiteurs ont été présentés à la Princesse Louise. C'est une personne d'une grande amabilité, au dire de tous ceux qui la connaissent, et il est certain qu'elle gagnera l'affection des Canadiens.

Le Marquis de Lorne a fait les honneurs du vaisseau avec une bonne grâce qui a ravi ses hôtes. Il s'est plu à causer avec eux, pendant qu'ils sont restés à bord. Je puis dire que nous ne pouvons que nous féliciter de notre nouveau gouverneur. C'est un homme habile, d'une éducation parfaite et plein de bonté.

Le Marquis de Lorne est de petite taille, ses cheveux sont presque blancs et très fins. Il porte peu de barbe et a le front large et bien développé. Il est très actif, très intelligent et très élégant dans sa démarche. C'est un causeur agréable et charmant qui ne manque pas de créer une impression favorable chez ceux qui ont l'honneur de le voir et de l'entendre. Il ne peut manquer d'être très populaire dans la

société, et ceux qui l'ont rencontré ici sont certains de ses aptitudes comme homme d'Etat. Il a déjà fait une très bonne impression, bien qu'il n'est été vu que par un très petit nombre de privilégiés. Les visiteurs distingués qui sont revenus ce soir d'une excursion à bord du *Samaritan* parlent en termes très élogieux du Marquis.

Le cortège royal, qui a laissé Halifax le 27, en route pour Montréal, doit arriver à la Capitale Fédérale, lundi, 2 décembre, à trois heures et demie de l'après-midi.

Le soir, il y aura illumination générale.

Nous publierons, le mois prochain, les biographies de ces deux illustres personnages.

A Méditer.

LES LECTURES.



DANS un mandement remarquable de Mgr. l'Archevêque de Bourges, promulguant les décrets du concile du Puy, nous extrayons le passage suivant où sont rappelés des point de doctrine d'une grande importance, et qui sont trop oubliés dans le monde, tout au Canada qu'en France, malgré les recommandations réitérées de l'Episcopat Canadien, sur le même sujet.

“ Il y a sous ce rapport d'étranges illusions chez les fidèles,—dit l'archevêque de Bourges,—et quelquefois même dans le clergé. On s'imagine qu'on peut impunément, c'est-à-dire sans intéresser sa conscience, lire les ouvrages condamnés, les romans licencieux, les mauvais journaux, ceux qui d'une manière ou d'une autre attaquent la religion, la foi, les bonnes mœurs. On s'imagine que les recevoir par abonnement, ce n'est pas coopérer d'une manière directe et très-blâmable à leur succès, à leur diffusion, à leur prospérité, et par suite au mal qu'ils produisent : et alors qu'on se montre plus que parcimonieux à l'égard de ceux qui défendent la bonne cause. On ouvre sa bourse et sa maison à ces feuilles légères, indifférentes, dangerenses, mau-

vaises, qui déversent le ridicule, l'injure et le mépris sur ce qu'il y a de plus vénérable et de plus saint, sur les mystères sacrés de notre foi et les institutions de l'Eglise !.....et l'on trouve impossible à souscrire aux journaux qui donnent tous leurs soins à soutenir et à défendre la doctrine, les droits de l'Eglise et les bonnes mœurs."

Plus loin, l'illustre Archevêque ajoute :

" Il nous a semblé nécessaire de rappeler ici les vrais principes, et nous l'avons fait dans les termes suivants :

" I.—Que les clercs et les fidèles se souviennent qu'il n'est pas permis, sans une dispense spéciale, de lire, de conserver ou de prêter aux autres des livres condamnés par le Saint-Siège ou par une autre autorité ecclésiastique.

" II.—Que tous se souviennent que le droit naturel, le droit divin et le droit ecclésiastique défendent d'écrire, de vendre, de lire, de prêter aux autres des brochures, des journaux où l'on attaque la foi catholique et les bonnes mœurs.

" III.—En ce qui concerne spécialement les journaux, que les fidèles, et surtout les clercs, prennent garde de paraître, non sans scandale, favoriser par des abonnements des feuilles, sans attaquer directement la foi ou les mœurs, présentent pourtant des dangers et encourrent la note de légèreté.

" IV.—Quant aux écrivains, qui, bien méritants de la religion et de la société, donnent tous leurs soins à soutenir et à défendre la sainte doctrine, les droits de l'Eglise et les bonnes mœurs, nous leurs adressons nos louanges et nos actions de grâces, leur souhaitant toute prospérité dans le Seigneur. Nous accordons également des éloges bien mérités à ceux qui distribuent à leurs frais les écrits et les journaux de ces hommes de bien, ou qui les répandent dans les bibliothèques paroissiales, et qui donnent ainsi aux fidèles, et en particulier aux jeunes gens, la facilité de les lire."

Pensées.

Nous appelons à nous le sommeil pour deux raisons, parce qu'il n'est pas la mort et parce qu'il lui ressemble.

Avis important.

Avec la présente livraison se termine la troisième année d'existence du *Foyer Domestique*.

Les matières insérées dans cette publication forment une variété de sujets fort précieux,—suivant qu'on peut le voir par la *Table des Matières* insérée ci-après,—et qui sont tout à fait propres à l'instruction religieuse et morale des familles canadiennes-françaises du pays, et à charmer ses loisirs.

Nous remercions cordialement les personnes qui ont bien voulu aider à la propagation du *Foyer Domestique* jusqu'à ce jour, et nous espérons qu'elles continueront d'accorder à cette entreprise le même encouragement, afin de permettre à l'administration d'y apporter un progrès croissant.

Comme les abonnements sont l'élément vital de notre œuvre, nous invitons nos dévoués abonnés à nous adresser de suite le montant de leur abonnement (\$2.00) pour l'année prochaine.

Les abonnements datent du 1er janvier, chaque année; cependant il sera libre aux nouveaux abonnés de commencer à toute autre époque qu'il leur plaira de choisir. Le prix de l'abonnement est de \$2.00 par année, payable d'avance, ou durant les 30 jours de l'époque de l'abonnement.

A la suite des émouvants travaux déjà en voie de publication, viendra

L'ENFANT MAUDIT,

PAR RAOUL DE NAVARY.

Dans ce drame, une seule figure domine; le prologue est d'un poignant intérêt, et la trame tissée avec une grande habileté, qui laisse le lecteur sous la double impression de l'entraînement et du charme.

" *L'Enfant Maudit*, dit un bibliophile, est un récit relativement court, serré, dramatique. Le héros du livre excite un intérêt persistant, et le cœur ne se trouve soulagé qu'au moment où une bénédiction tombe sur le front qu'avait courbé une parole méprisante.

Makensie est une grande figure, dont la tristesse et la bonté s'assombrissent parfois jusqu'à une sorte de désespoir ; s'il n'y tombe point d'une façon complète, c'est que le souvenir de Dieu domine dans cette âme blessée. Makensie tente de se consoler de ses propres douleurs en semant l'aumône, en répandant les bienfaits autour de lui. Raoul de Navary ne reste pas au-dessous de lui-même dans ce récit qui fera pleurer plus d'une fois."

Nous en commencerons la publication aussitôt que possible.

PRIME DE 1879.

En témoignage de la sympathie dont nos abonnés fidèles nous ont donné tant de preuves, nous avons résolu d'offrir une PRIME Nouvelle, laquelle sera le

PORTRAIT DE

Sa Sainteté Léon XIII.

PAPÉ ACTUEL.

Ce Portrait, que nous faisons spécialement graver à Paris, sera accueilli avec bonheur par tous les catholiques, et distribué aux abonnés du *Foyer Domestique* dans le cours du mois de janvier prochain, aux conditions qui suivent, savoir :

1o—A tous nos abonnés actuels dont l'abonnement pour l'année 1879 aura été payé dans le cours du mois de Décembre et Janvier prochain.

2o—A tous ceux qui, d'ici au 1er mai prochain, paieront les arrérages, s'il y en a, et l'abonnement de l'année 1879 ;

3o—A tous les nouveaux abonnés qui nous viendront d'ici au 1er mai, et qui paieront d'avance leur abonnement de l'année courante, soit à nos Agents, soit par lettre adressée à l'Administration du *Foyer Domestique*.

Par cet arrangement, toute la population française des sept Provinces de la Confédération Canadienne pourra se procurer le Portrait authentique de Sa Sainteté LEON XIII, copié d'après une peinture fidèle, et qui sera imprimé sur papier à dessin de luxe, mesurant 16 pouces sur 20, et qui vaudra au moins UNE PIASTRE.

N. B.— Ce portrait sera mis en vente aux bureaux du *Foyer Domestique*, pour les non-abonnés, à raison de \$1.00 par copie ou \$3 par 12 copies.

Nécrologies.

L'hon. Louis Renaud.



L'HON. LOUIS RENAUD vient de mourir en sa résidence de Ste. Martine, le 13 Novembre. Ce sera un deuil pour tous, car il a été vraiment un ami de son pays. Né le 4 octobre 1818, il lui a fallu toute l'énergie qu'il possédait pour vaincre les rigueurs de la fortune qu'il gravit avec une hardiesse qui étonne les hommes les plus marquants du commerce. Il fit connaître avantageusement le nom Canadien sur les marchés d'Angleterre et de la France par des opérations commerciales qui dénotaient chez lui un génie exceptionnel. Ses transactions, de concert avec l'Hon. John Young, à Chicago, Milwaukee, New-York, Portland, Londres et Liverpool, rivalisèrent, vers 1856, avec celles des plus puissantes maisons d'Angleterre et des Etats-Unis.

Les revers de fortune le trouvèrent ferme et il les soutint avec la force d'un chrétien ; aussi descendit-il les degrés de l'échelle commerciale avec un pas aussi courageux qu'il y était monté, lorsqu'il sut qu'après avoir perdu plus d'un million de piastres, il lui restait assez pour payer complètement ses créanciers avec intérêts.

Toute son ambition consistait à faire apprécier la valeur des Canadiens dans le commerce, l'industrie et les sciences ; aussi fit-il des sacrifices énormes pour favoriser les hommes et les jeunes gens où il découvrait du talent.

En 1856, il fut élu conseiller législatif pour la division Salaberry où il fut réélu par acclamation en 1864. Appelé au Sénat par proclamation royale de 1867, le germe d'une maladie fatale l'induisit à résigner en 1878.

Doté d'une intelligence supérieure et d'une énergie indomptable, il a eu peu d'égaux et peut-être pas en de supérieur pour la justesse du coup-d'œil, la promptitude de la conception et la rectitude de son jugement.

"Il a été pendant toute sa carrière, dit un biographe (Hist. de Montréal, etc.) l'ami le plus dévoué de Sir G. E. Cartier, dont il a, en maintes circons-

tances, secondé puissamment l'action et consolidé l'influence dans la Province de Québec. Malgré son peu de culture littéraire, son expérience, ses conseils, sa fermeté et son énergie ont souvent exercé une influence décisive sur la politique de son temps. Rarement une décision importante était prise sans qu'au préalable M. Renaud eût été consulté; et plus d'une fois son esprit pratique et son jugement supérieur l'emportèrent dans les délibérations."

De sa première femme Dame Marie Aimée Pigeon, il a eu onze enfants, dont huit encore vivants. Son unique fille a épousé l'Hon. F. X. A. Trudel, qui lui a succédé au Sénat. L'un de ses fils, M. Napoléon Renaud, ancien zouave pontifical, conduit aujourd'hui avec succès son ancienne maison de commerce.

L'Hon. M. Renaud avait épousé en second mariage, Dame Hélène Chicou Duvert, mère de M. Gustave Drolet et belle-mère de l'Hon. Juge Rainville. Il était frère de Jean-Baptiste Renaud, Écr., aujourd'hui l'un des plus riches négociants de Québec et longtemps son associé.

Retiré dans ses domaines de Ste. Martine, il s'était complètement jeté dans les bras de la religion qu'il pratiqua toujours avec une foi digne de son caractère.

Aussi, muni des sacrements de l'Eglise, envisagea-t-il avec calme une mort qui, depuis dix ans, préparait son heure finale.

Feu DeSales Forget.

Jendi soir, 24 octobre, vers les 5 heures, s'endormait doucement dans l'amour de son Dieu, après une dernière et consolante visite du Réverend Messire Pinault, vicaire et son confesseur, un jeune homme encore au printemps de la vie, n'ayant que 22 ans, le sieur François DeSales Forget, 4ème fils de M. François Forget, maître entrepreneur et mécanicien, de cette ville, enlevé à l'affection de sa famille éplorée par une rapide consommation pulmonaire.

Enfant d'une bien respectable famille, d'un heureux naturel, enrichi de ses vertus héréditaires, neveu du Réverend Messire Aldolphe Forget,

directeur du collège de Saint-Boniface, Manitoba, et élève du collège Masson, où il fit naguère un excellent cours commercial, il avait commencé, ces années dernières, par se livrer au négoce, en faisant ses débuts à Montréal, dans la maison "Hamilton et Papineau," puis à Saint-Lin, chez M. Horace Ethier, condisciple d'études, et finalement à Durham, en la maison Préfontaine, père du M. J.-Bte-Irénée Préfontaine, son intime ami. Mais la débilité de son tempérament affecté et insensiblement miné par la maladie des bronches, l'obligea à revenir au foyer paternel!

Pendant quelque temps, il suivit alternativement le bureau notarial de M. G. U. Prévost, et celui de son oncle, M. le notaire O. Forget, dans sa ville natale. Par ses rares aptitudes calligraphiques, commerciales et télégraphiques, son esprit d'ordre, sa bonne éducation et son inaltérable probité, il sut acquérir l'estime et la confiance de tous ses patrons et leur rendre d'utiles services.

Ami respecté de tous ses jeunes concitoyens, il les prêchait de ses vertueux exemples et les édifiait par la régularité de sa conduite dans le cercle de ses relations sociales.

Bon, doux et patient, à l'instar de son patron séraphique, sa vie, si courte en réalité, a été parfaitement remplie d'admirables et bonnes œuvres qui feront toujours chérir sa mémoire dont on célébrera, en famille et dans l'intimité, la pieuse commémoration.

Amateur-expert de la musique et du chant, surtout de la psalmodie sacrée, bien des fois, aux solennités de l'Eglise, il aimait à marier sa voix sympathique aux harmonies de l'orgue, et sut exécuter, avec assurance et justesse, des solo difficiles.

Qu'il chante maintenant dans l'Eglise triomphante les combats de cette vie et sa victoire sur le monde, dans les assises éternelles de la souveraine béatitude.

Puisse sa fin heureuse consoler ses parents et ses amis dans le deuil et les larmes de l'absence.

Et que son âme repose à jamais dans la paix et l'amitié du Seigneur!!

R. R.

Terrebonne, 26 octobre 1878.

④ 148

Fin de la 3e Année.

Les HUIT Pages qui suivent doivent être placées en tête du Volume.

9543

Bulletin des Annonces.

AGENTS DU FOYER DOMESTIQUE.

Les personnes dont les noms suivent sont autorisées à recevoir le prix de l'abonnement au *Foyer Domestique*. Ceux qui préféreraient adresser directement à l'Administration le prix de l'abonnement, — comme devra le faire tout abonné, là où il n'y a point d'Agent, — des Reçus leur seront transmis par le retour de la malle.

PROVINCE DE QUÉBEC.

VILLES.

Lieux. Noms des Agents.

Montréal.....Ignace St. Amour.
 Québec.....J. O. Filteau.
 Trois-Rivières.....Eph. Dufresne.
 Rimouski.....Aph. Couillard.
 Lévis.....Elzéar Bédard.
 Sherbrooke.....L. N. Chartier.
 St. Hyacinthe.....J. de la Broquerie-Taché.
 Sorel.....J. O. Weillbrenner.
 St. Jean.....Jean Bourguignon.

CAMPAGNES

Paroisses. Noms des Agents.

Hull.....S. Dumontier.
 Longueuil.....F. X. Valade.
 Arthabaskaville.....Aimé Dion.
 Joliette.....L. Désaulniers.
 Sault-au-Récollet.....J. B. Beauchamp.
 Ste. Anne de la Pocatière.....G. L'Évêque.
 St. Casimir.....F. X. Gingras.
 St. Hugues.....E. Lafontaine.
 St. Henri de Lauzon.....G. Roy.
 St. Eustache.....Daniel Ethier.
 St. Tite.....J. N. Buist.
 Ste. Scholastique.....L. C. Leduc.
 Ste. Rose.....A. E. Léonard.
 St. Romuald (Lévis).....Joseph Fortiu.

ÉTATS-UNIS.

Lieux. Noms des Agents.

Détroit, (Mich).....Ed. Racicot.
 St. Albans, (Vermont).....Dr. G. Thibault.
 Northampton, (Mass).....A. Ménard.
 Putnam, (Conn.).....E. Vinet.

Alexandre Caron,

AGENT D'ASSURANCE

Contre le Feu, les Accidents et sur la Vie.

Se charge de la collection des comptes, ventes de terres, etc., à des taux

TRÈS MODÉRÉS.

S'adresser au Bureau de Poste de la Rivière du Loup (en Haut), Province de Québec.

EN VENTE

LE

FOYER DOMESTIQUE,

Pour les années 1876 et 1877.

PRIX.—\$2.00 pour chaque année.

Ed. PHILBERT,

AVOCAT,

Prend toutes poursuites et défenses, Civiles ou Criminelles.

Bureau : 114, Québec, rue St.

Pierre,

Bureau de Jacques Auger, Syndic Officiel.

DOMICILE : No. 10, Rue des Commissaires, St. Roch, Québec.

HEURES DE BUREAU : De 9 A.M. à 5 P.M

NOUVEAU MAGASIN

DE

Lampes, Vaisselle, Verrerie, Pendue,

HUILE DE CHARBON, Etc.

No. 121 Rue Rideau

SUIVANT L'ENSEIGNE DU TEA POT.

Le Soussigné, J. A. CHEVRIER, s'étant retiré de la Société Leavens, Parson & Chevrier, se propose d'ouvrir un magasin à l'endroit ci-haut mentionné, au premier Mai prochain.

On trouvera toujours à ce magasin un assortiment complet de Lampes, Vaisselle, Verrerie, et d'Huile de Charbon, canadienne et américaine, de première qualité.

Il invite tout le monde en général, surtout le clergé, les couvents et les collèges à lui faire une visite avant d'aller ailleurs.

Il promet à tous pleine et entière satisfaction tant qu'à la qualité et le prix des marchandises.

J. A. CHEVRIER,

121 Rue Rideau.

FACTUMS,

PAMPHLETS

et autres Impressions dans les deux langues, exécutées sous le plus court délai et à prix modérés, aux ateliers du *Foyer Domestique*.

\$10. SAVED!

Buy the IMPROVED

VICTOR

Sewing Machine.

It is so simple in construction and runs so easily that a child can operate it.
 It has the straight, self-feeding needle, our improved shuttle, with a perfect tension, which does not change as the bobbin becomes exhausted.
 All the wearing points are adjustable, and it combines every desirable improvement.
 Every Machine is sent out ready for use, after being thoroughly tested.

Notwithstanding the GREAT REDUCTION IN PRICES we continue to use the best material and exercise the greatest care in their manufacture.

VICTOR SEWING MACHINE CO.,
 Western Branch Office, 381 West Madison St., Chicago, Ill. PRINCIPAL OFFICE and Manufactories, Middletown, Conn.

Bulletin des Annonces.

Le PORTRAIT de Mgr. CONROY,

Délégué Apostolique en Amérique, est en vente aux Bureaux du Foyer Domestique, à raison de \$1.00 par copie, ou \$8.00 par 12 copies.

EN VOIE DE PUBLICATION.

HISTOIRE DES PRINCIPALES INSTITUTIONS CHARITABLES DU CANADA,

Depuis leur Fondation jusqu'à nos jours

Cet Ouvrage, dont la 1^{ère} Livraison vient de paraître, devra former Cinq Volumes, illustrés de *Portraits, Gravures, Plans, etc.* et sera publié en VINGT LIVRAISONS de 150 pages chacune, à raison de \$1 par chaque Livraison, les frais de poste compris. Quatre Livraisons formeront un volume d'environ 600 pages.

La 1^{ère} Livraison est maintenant en vente. On prie les personnes désireuses d'encourager cet Ouvrage à acheter de suite cette 1^{ère} Livraison, car le tirage, à l'avenir, sera proportionné au chiffre des Souscripteurs acquis par la vente du Cahier actuellement en vente.

S'adresser par lettre à

STANISLAS DRAPEAU,

Bureaux du Foyer Domestique, Ottawa.

NEUVIÈME ANNÉE.

LA GAZETTE DES FAMILLES, PARRAISANT LES 1^{er} et 15 du Mois. \$1 par an.

Revue Religieuse, Littéraire et Agricole.

Recommandée par NN. SS. l'Archevêque de Québec, les Evêques de Montréal, d'Ottawa, de Rimouski, des Trois-Rivières, de Sherbrooke et de Saint-Hyacinthe.

Cette REVUE, spécialement destinée aux Familles, paraît les 1^{er} et 15 de chaque mois, par Cahier de DOUZE pages, double colonne, (outre le Couvert destiné aux Annonces) formant à la fin de l'année un magnifique volume de près de 300 pages de matières choisies et propres à l'instruction de la famille et à charmer ses loisirs.

ABONNEMENT.—Canada.....\$1.00 par année, payable d'avance.
Etats-Unis..... 1.10 do do
Europe.....1.50 do do

On s'abonne chez tous les Maîtres de Poste, et aussi par lettre adressée à Mr. l'Administrateur de la Gazette des Familles, à Ottawa.

— Nous sommes en mesure de fournir aux nouveaux abonnés tous les numéros parus durant l'année de 1877, à raison de \$1

Imp. du "Foyer Domestique"

On exécute à cette Imprimerie toutes sortes d'impressions de luxe et de goût, avec promptitude et à bas prix.